

Rapport annuel d'activité - 2016

1.	PRESENTATION	3
2.	RESUME 2016.....	4
2.1.	Faits marquants principaux.....	4
2.2.	Chiffres clés	5
2.3.	Statistiques ISEE.....	6
3.	COMPTE RENDU TECHNIQUE.....	7
3.1.	Evolution des ouvrages et réglementaire.....	7
3.1.1	Gadji.....	7
3.1.2	Ducos.....	7
3.1.3	Mont Dore.....	9
3.1.4	Quais d'Apports Volontaires de PK5 et de Magenta	9
3.2.	Effectifs du service, qualification des agents.....	10
3.2.1	Direction générale et services administratifs.....	11
3.2.2	Encadrements des exploitations	12
3.2.3	Exploitation du site de Gadji	14
3.2.4	Organigramme CSP au 31 décembre 2016.....	15
3.3.	Evolutions contractuelles	16
3.4.	Relations sociales.....	16
3.5.	Faits marquants et incidents	17
3.5.1	Ducos.....	17
3.5.2	Gadji.....	17
3.5.3	Mont-Dore - La Coulée.....	17
3.5.4	QAV de PK5 et de Magenta	17
3.6.	Flux entrant et sortant de déchets.....	19
3.6.1	Tonnages traités par la filière.....	19
3.6.2	Répartition des tonnages par commune SIGN	21
3.6.3	Détails par commune	23
3.6.4	Détails par répartition.....	27
3.6.5	Tonnages industriels.....	32
3.6.6	Tonnages répartis par type de traitement.....	33
3.6.7	Tonnages valorisés	33
3.7.	Compte rendu des contrôles obligatoires.....	35
3.7.1	Gadji.....	35
3.7.2	Gadji (ancien CET réhabilité).....	35
3.7.3	Ducos.....	35
3.7.4	La Coulée :	36
3.7.5	Contrôle des autorités	37
3.8.	Travaux de gros entretien et renouvellement.....	38
4.	COMPTE RENDU FINANCIER.....	39
4.1.	Compte de résultat 2015/2016	39
4.2.	Méthode et éléments de calcul économique.....	40
4.3.	Etat de variation du patrimoine immobilier.....	41
4.4.	Etat du programme d'investissement.....	41
4.5.	Autres dépenses de renouvellement.....	41
4.6.	Inventaire des biens de retour.....	41
4.7.	Comptes prévisionnels d'exploitation	42

Rapport annuel d'activité - 2016

5.	BILAN ENVIRONNEMENTAL	43
5.1.	Drainage et traitement des lixiviats.....	43
5.2.	Drainage et traitement des biogaz	43
5.3.	Consommations	44
5.3.1	Eau.....	44
5.3.2	Electricité.....	45
5.3.3	Kilométrage parcouru	46
6.	CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC.....	46
6.1.	Horaires d'accueil du public	46
6.2.	Réclamations.....	46
6.1.	Compte rendu technique des QAV de PK5 et de Magenta.....	47
6.1.1	Tonnages reçus au QAV de PK5	47
6.1.2	Tonnages reçus au QAV de Magenta.....	48
6.1.3	Fréquentation des QAV	48
6.1.4	Rotations des bennes par QAV	49
7.	DISTRIBUTION.....	50
8.	TABLE DES FIGURES.....	51
9.	TABLE DES ILLUSRATIONS.....	52
10.	ANNEXES	53



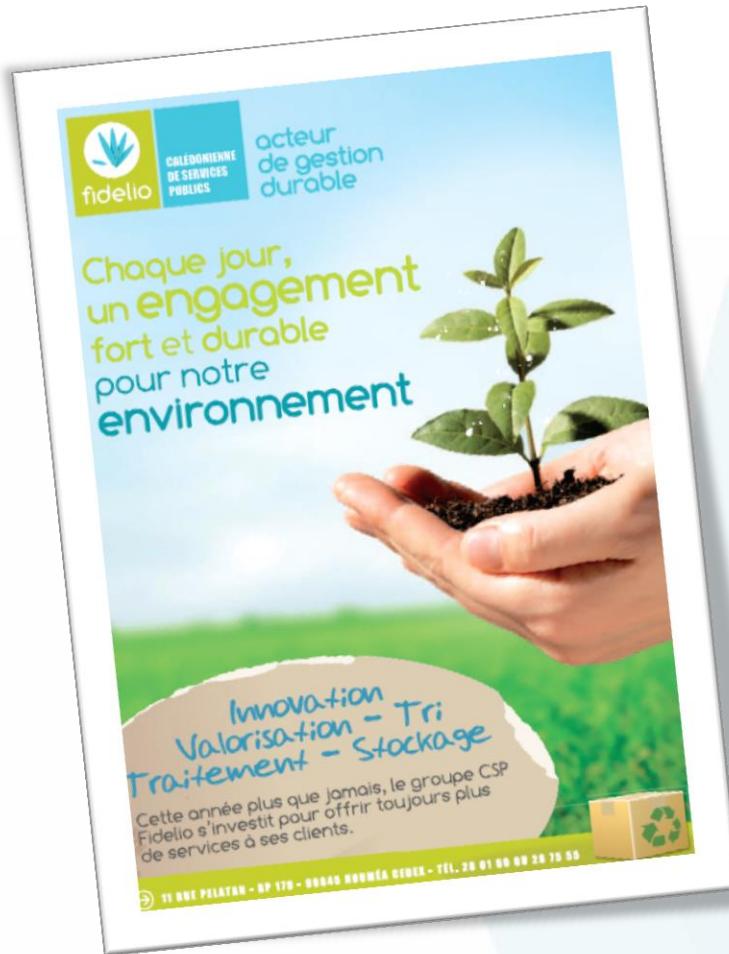
Rapport annuel d'activité - 2016

1. PRESENTATION

Le présent document développe les différentes informations référencées et requises, conformément au contrat de concession de travaux et de service public liant la Calédonienne de Services Publics et le SIGN, complété de ses avenants (article 17.2 du contrat de concession et article 6 de l'avenant n°7 - voir annexe 1).

Celui-ci est organisé selon le plan présenté en page 1 et reprend les différents aspects contractuels. De plus, il s'appuie sur d'autres documents de référence, notamment pour l'activité du site de Gadji (annexe 2 – Rapport annuel d'activité 2016 – Partie réglementaire – ISD de Gadji - rédigé dans le cadre des obligations réglementaires du site).

Les références des vues et des figures sont reprises en fin de document.



acteur de gestion durable

JUIN 2017

PAGE 3 / 53

Toute reproduction ou utilisation complète ou partielle est soumise à l'autorisation expresse de CSP, © Photo Fred Payet pour CSP



Rapport annuel d'activité - 2016

2. RESUME 2016

2.1.Faits marquants principaux

Faits Marquants principaux	
Travaux	
Gadji : Création d'une tranchée drainante en DRAININGOM sur le site	
Gadji : Curages des bassins de lixiviats	
Gadji : Lancement des travaux de couverture finale des casiers B et C	
Ducos : Fin des travaux de la ferme photovoltaïque	
Ducos : Travaux de remplacement des paliers sur les lignes bio disques de la STEP	
Ducos : Travaux de remplacement de l'unité d'hygiénisation par traitement UV de la STEP	
Mont Dore : RAS	
Règlementation	
Gadji : Inspection de la DENV en Avril 2016	
Gadji : Inspection DENV en octobre 2016	
Gadji : Arrêté du 13 mars 2016 fixant des prescriptions complémentaires à l'arrêté modifié n°915-2005/PS du 22 juillet 2005	
Gadji : Arrêté du 3 mars 2016 mettant en demeure la CSP de régulariser la situation administrative et technique du stock historique de pneumatiques usagés non réutilisables.	
Ducos : RAS	
Mont Dore : Arrêté du 3 Mars 2016 N°398-2016 portant prescription sur la réhabilitation et le suivi du CET par la CSP	
Contractuel	
RAS	
Social	
Voir Chapitre 3.4	
Exploitation - traitement - valorisation	
Gadji - Apports SERDIS (stockage provisoire dans une alvéole dédiée)	
Gadji - Campagne de traitement des lixiviats de juin à août 2016	
Gadji - Traitement et résorption du stock historique de pneumatiques	
Ducos - RAS	
QAV - Extension des horaires et des jours d'ouverture des QAV de Magenta et de PK6 du Lundi au dimanche de 6H à 18 H	
Mont-Dore et QAV - Mise en place des collectes des recyclables sur les QAV avec la mise en service d'une mini BOM	

Rapport annuel d'activité - 2016

2.2.Chiffres clés

Chiffres clés	
Nombre d'interruptions de service	1
Année prévisionnelle de saturation de l'ISD de Gadji	2038
Effectifs CSP équivalents temps plein	65,92
Effectifs engagés CSP	68
Nombre d'incidents ayant fait l'objet d'un signalement ICPE	2
Nombre d'incidents non traités	0
Nombre d'incidents ayant eu un impact environnemental	0
Tonnage total traité	182 915 tonnes
Evolution des tonnages traités / 2015	0,42%
Tonnages traités pour le compte du SIGN	79 940 tonnes
Evolution des tonnages traités pour le SIGN / 2015	-0,7%
Tonnages traités pour le compte des autres collectivités	4 584 tonnes
Evolution des tonnages traités pour les autres collectivités / 2015	-3,3%
Part des tonnages traités par stockage	89,6%
Part des tonnages valorisés	7%
Volume de lixiviats traité en 2016	5 910 m ³
Evolution du volume de lixiviats traités / 2015	-3%
Consommation électrique	458 311 kW/h
Distance parcourue pour le transfert des déchets	Env 298 000 kms
Consommation d'eau	14 977 m ³
Facturation SIGN 2016	665 038 960 XFP
Facturation QAV et Gar FI	86 490 121 XPF
Provision pour non recouvrement SIGN	66 503 896 XFP
Somme reversée au SIGN au titre des tonnages enfouis au-delà du seuil de 120 000 t	44 325 630 XFP

Fig. 1

Rapport annuel d'activité - 2016

2.3.Statistiques ISEE

Tonnages traités par la CSP (hors cendres), en tonnes par an, données indicatives ISEE							
2009	144 869	Tonnages ménagers	87 660	OM	49 367		
				dont	ENC	24 372	
2010	135 888	Tonnages industriels	57 210	DV	13 921		
				DNDAE	39 146		
2011	150 276	Tonnages ménagers	79 505	dont	DLB	14 621	
				DVE	3 443		
2012	144 111	Tonnages industriels	56 383	OM	48 720		
				dont	ENC	15 342	
2013	144 597	Tonnages ménagers	90 238	DV	15 443		
				DNDAE	41 036		
2014	146 596	Tonnages industriels	60 038	dont	DLB	12 143	
				DVE	3 204		
2015	142 955	Tonnages ménagers	87 135	OM	53 312		
				dont	ENC	17 212	
2016	145 428	Tonnages industriels	56 977	DV	19 714		
				DNDAE	44 941		
2013	144 597	Tonnages ménagers	86 649	dont	DLB	11 561	
				DVE	3 536		
2014	146 596	Tonnages industriels	57 948	OM	54 552		
				dont	ENC	11 066	
2015	142 955	Tonnages ménagers	85 240	DV	21 517		
				DNDAE	42 803		
2016	145 428	Tonnages industriels	57 715	dont	DLB	11 727	
				DVE	2 447		
2013	144 597	Tonnages ménagers	86 649	OM	53 870		
				dont	ENC	12 645	
2014	146 596	Tonnages industriels	57 948	DV	20 134		
				DNDAE	43 445		
2015	142 955	Tonnages ménagers	85 240	dont	DLB	12 130	
				DVE	2 374		
2016	145 428	Tonnages ménagers	89 352	OM	53 450		
				dont	ENC	14 510	
2013	144 597	Tonnages industriels	60 923	DV	17 713		
				DNDAE	45 157		
2014	146 596	Tonnages ménagers	85 240	dont	DLB	14 083	
				DVE	1 684		
2015	142 955	Tonnages industriels	57 715	OM	51 918		
				dont	ENC	15 522	
2016	145 428	Tonnages ménagers	89 352	DV	17 799		
				DNDAE	42 914		
2013	144 597	Tonnages industriels	57 948	dont	DLB	12 900	
				DVE	1 902		
2014	146 596	Tonnages ménagers	85 240	OM	58 131		
				dont	ENC	14 881	
2015	142 955	Tonnages industriels	57 715	DV	16 340		
				DNDAE	40 472		
2016	145 428	Tonnages ménagers	89 352	dont	DLB	13 281	
				DVE	2 042		
		OM	ordures ménagères				
		ENC	encombrants ménagers				
		DV	déchets verts ménagers				
		DNDAE	Déchets non dangereux des activités économiques (DIB)				
		DLB	déchets liquides biodégradables (fosses septiques et bacs à graisses).				
		DVE	déchets verts des entreprises				

Fig. 2

3. COMPTE RENDU TECHNIQUE

3.1. Evolution des ouvrages et réglementaire

3.1.1 Gadji

L'ensemble des informations concernant le site de Gadji est reprise dans l'annexe 2, partie 7 « 2016, travaux et faits marquants ». Il est à constater une stabilité des tonnages enfouis pour 2016 comparativement à 2015.

Les principaux travaux réalisés à l'ISD sont les suivants :

- Gadji : Création d'une tranchée drainante en DRAINGOM sur le site
- Gadji : Curages des bassins lixiviat
- Gadji : Lancement des travaux de couverture finale des casiers B et C

En 2016, l'exploitation était concentrée sur l'alvéole D1.

D'un point de vue réglementaire l'année 2016 a connu la promulgation de 2 arrêtés :

- Arrêté du 3 mars 2016 mettant en demeure la CSP de régulariser la situation administrative et technique du stock historique de pneumatiques usagés non réutilisables et fixant des mesures conservatoires à l'ISD de Gadji sur la commune de Païta.
- Arrêté du 13 mars 2016 fixant des prescriptions complémentaires à l'arrêté modifié n°915-2005/PS du 22 juillet 2005 évoquant notamment la composition des barrières de sécurité passive et active, les modalités de fonctionnement des dispositifs anti odeurs, les spécifications liées à la gestion de l'amiante et l'actualisation des garanties financières.

Ces arrêtés sont présentés en annexes 3 et 4.

3.1.2 Ducos

Les principales évolutions réalisées en 2016 sur le site de Ducos sont :

- Travaux de remplacement des paliers sur les lignes bio disques de la STEP
- Travaux de remplacement de l'unité d'hygiénisation par traitement UV de la STEP
- Fin des travaux de la ferme photovoltaïque

Rapport annuel d'activité - 2016

Le projet présenté par la CSP pour la mise en place d'une unité de production d'électricité photovoltaïque, afin de valoriser le foncier situé sur le dôme réhabilité, en réponse à un appel à projet émis par le gouvernement de la Nouvelle Calédonie, a été réalisé. La mise en service des installations a été effectuée en juillet 2016.



Vue 2



Vue 3

3.1.3 Mont Dore



Vue 4

Les installations du Mont-Dore sont aujourd’hui abouties en termes de réhabilitation et de tri des déchets (CET réhabilité et QAV opérationnel).

D'un point de vue réglementaire l'année 2016 a connu la promulgation d'un arrêté :

- **Arrêté du 3 Mars 2016 N°398-2016 portant prescription sur la réhabilitation et le suivi du CET de la coulée, commune du Mont-Dore par la CSP**

Cet arrêté est présenté en annexe 5.

3.1.4 Quais d'Apports Volontaires de PK5 et de Magenta

Deux quais d'apports volontaires ont été ouverts au mois d'avril 2015 : au PK5 et à Magenta.

Ces quais d'apports volontaires permettent de recevoir les déchets des particuliers et des artisans du périmètre du Grand Nouméa. Ils sont constitués d'une aire d'accueil et d'un quai comprenant 6 bennes. Les usagers ont la possibilité de déposer leurs déchets après vérification par l'agent déchetterie de la provenance et la qualité du déchet. Plusieurs produits peuvent être triés, à savoir la ferraille, les canettes en aluminium, les métaux ferreux, les batteries, les piles, les déchets verts, le tout-venant...

3.2. Effectifs du service, qualification des agents

Les effectifs présentés ci-dessous sont en nombre de salariés (CDD, CDI, en temps complet ou en temps partiel) hors intérimaires. Il s'agit des chiffres arrêtés au 31 décembre 2016. Une certaine partie des travaux et des manipulations des engins sont sous-traités à l'entreprise SAMERTOWN, à qui a été confié le contrat de prestation de services pour les opérations de régâlage et compactage sur Gadji. Le nombre de contractants pour le transfert des déchets entre Ducos et Gadji est porté à 4, afin d'améliorer la qualité et de garantir la continuité du service, sans que les coûts liés ne soient impactés.

La masse salariale de la CSP (hors sous-traitants) en équivalent temps plein est estimée au 31 décembre 2016 à 65,92 ETP. A noter un nombre d'emplois induits de 6 personnes minimum en ETP pour les opérations de gardiennage nocturne. Un agent de sécurité diurne et nocturne est en place 7j/7 à Gadji, des agents de sécurité nocturnes sont en place 7j/7 sur les sites de Ducos et du Mont-Dore, des incidents et des incivilités ayant été constatés.

Le rapprochement « effectifs réels » (68) et « effectifs ETP » (65,92) montre un taux de salariés en temps complet élevé. L'organisation est présentée dans les sous chapitres ci-dessous, par service.

Les figures suivantes synthétisent l'évolution des effectifs de la CSP.

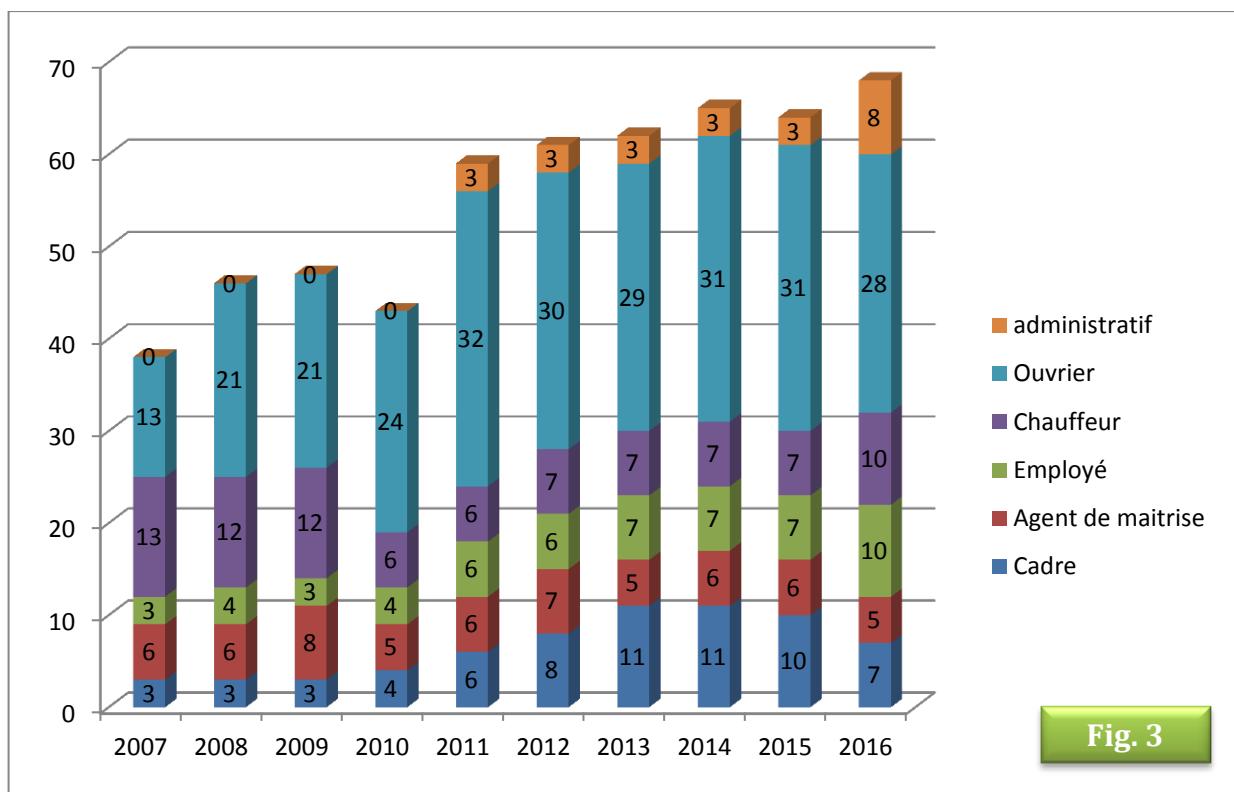
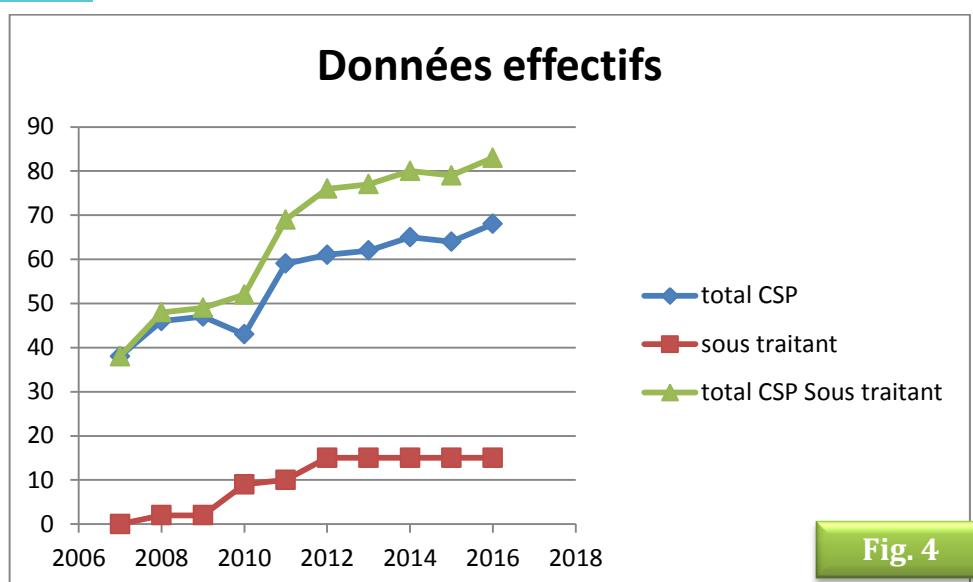


Fig. 3

Rapport annuel d'activité - 2016



3.2.1 Direction générale et services administratifs

Un directeur général délégué.

3.2.1.1. Service comptabilité

Le pool comptable est constitué d'un chef comptable, de 2 comptables et un agent affecté au recouvrement à temps plein

3.2.1.2. Service clientèle

Ce service, mené par un agent de maîtrise et composé de 2 agents d'accueil et de 2 secrétaires commerciales, a en charge l'ouverture et le suivi des comptes clients (SIGNA particuliers et industriels). En lien avec le service pont-bascule, il réalise la facturation et veille sur la bonne marche des formalités administratives (documents, déclaration de déchets...).

3.2.1.3. Service commercial

Ce service, récemment créé est composé d'un cadre en charge du développement commercial chargé plus particulièrement du développement des activités de la CSP en Province Nord.

3.2.1.4. Service juridique

Un cadre juriste et RH.

Rapport annuel d'activité - 2016

3.2.2 Encadrements des exploitations

Le directeur général délégué a en charge l'exploitation de tous les sites de la CSP (ISD de Gadji y compris). Lui sont rattachées, outre les personnels des services repris aux points ci-dessous, une secrétaire d'exploitation et un responsable d'exploitation pour le site de Gadji.

3.2.2.1. Service ponts bascules

Il est constitué de 8 agents pont bascule (3 sur Ducos, 2 sur Gadji, 3 sur le Mont-Dore) et de 2 secrétaires, en charge du pont bascule et des tâches administratives afférentes. Un adjoint est attaché au responsable de service afin de pouvoir couvrir les amplitudes horaires ainsi que la gestion des tâches administratives croissantes (contrôle des pesées, clients...).



Vue 5

Rapport annuel d'activité - 2016

3.2.2.2. Service transfert

Cette activité regroupe 4 chauffeurs, supervisés par un agent de maîtrise. L'ensemble de ces salariés a en charge le transfert des déchets entre Ducos et Gadji et entre Mont-Dore et Gadji et les mouvements intra site ou vers les sous-traitants et les prestataires de service (entretien...). Ils sont équipés d'une mini BOM pour la collecte des déchets recyclables, de 2 tracteurs semi-remorques, de 6 remorques à fond mouvant (aussi utilisées par 4 contracteurs), de 4 camions Ampliroll et de 3 remorques Ampliroll (utilisées pour le transfert des bennes). L'agent de maîtrise gère par ailleurs le fonctionnement des sous-traitants transfert.



Vue 6

3.2.2.3. Dock de transfert de Ducos

Cette activité, supervisée par un agent de maîtrise, est constituée d'une équipe comprenant 3 conducteurs d'engins polyvalents et de 2 agents de guidage, dont 1 polyvalent avec la station DLB, en cas de remplacement. Il a aussi en charge deux agents d'entretien de site (nettoyage, espaces verts...). 2 conducteurs d'engins sous-traitant sont affectés aux opérations de chargement.

3.2.2.4. Dock DEEE de Ducos

La CSP dispose d'un agrément de la Province Sud en tant qu'opérateur de traitement des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (pour les 4 catégories réglementées) en date du 26 septembre 2014. Deux agents sont dédiés à cette activité dans le dock adjacent au dock de transfert. Ces agents sont placés sous la responsabilité du superviseur de DUCOS.

3.2.2.5. Station de traitement des déchets liquides biodégradables de Ducos

La station est pilotée par deux opérateurs et un agent de maîtrise.

3.2.2.6. QAV de Ducos

Les salariés liés à cette activité sont au nombre de 2, ces personnels sont placés sous la responsabilité du superviseur de Ducos.

3.2.2.7. QAV Mont Dore

Sept agents sont en poste sur ce site. Ils ont en charge l'accueil des particuliers ainsi que le contrôle des apports. Deux agents sont dédiés à l'activité de broyage des déchets verts. Un agent de maîtrise a sous sa responsabilité la gestion du site et de ses salariés.

3.2.2.8. QAV PK5

Les salariés liés à cette activité sont au nombre de 2 et placés sous la responsabilité du responsable d'exploitation des sites de Nouméa et Mont-Dore.

3.2.2.9. QAV Magenta

Les salariés liés à cette activité sont au nombre de 2 et placés sous la responsabilité du responsable d'exploitation des sites de Nouméa et Mont-Dore.

3.2.3 Exploitation du site de Gadji

3.2.3.1. Encadrement

Le cadre  responsable d'exploitation a en charge la gestion du site. La gestion de la sous-traitance (8 salariés dédiés) reste de sa responsabilité. Une secrétaire d'exploitation lui est rattachée.

3.2.3.2. QAV

Trois agents d'entrée sont affectés au QAV. Ils ont en charge l'accueil et la surveillance sur cette entité 

3.2.3.3. Stockage

Trois agents de guidage, en polyvalence entretien sont chargés de guider les apports sur les quais de déchargement et d'entretenir le périmètre de l'ISD (piquage, ramassage papier, entretien espaces verts). 

3.2.3.4. Broyage et services

Deux agents conducteurs de machine et 2 agents polyvalents sont affectés au broyage des pneus, aux opérations d'entretien routier (terrassement, arrosage...), à la lutte anti-odeur (aspersion), aux entretiens d'espaces verts et opérations de nettoyage (ramassage et piquage) non sous-traitées.

Rapport annuel d'activité - 2016

3.2.4 Organigramme CSP au 31 décembre 2016

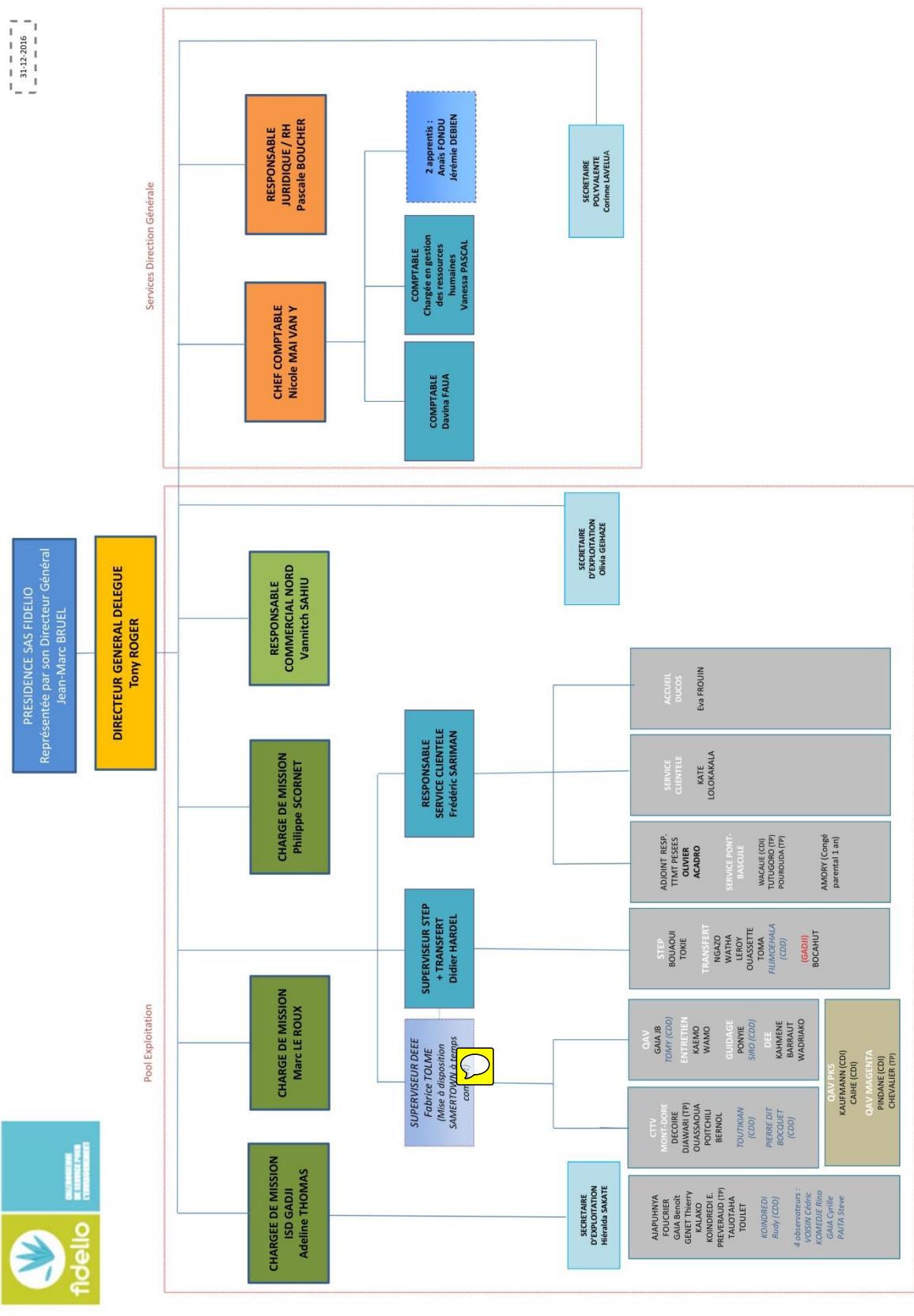


Fig. 5

3.3. Evolutions contractuelles

En mars 2015, le Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa et la CSP ont signé un avenant à la délégation de service public « Avenant n°7 ».

Cet avenant dispose les points suivants :

- Mise en exploitation dans le périmètre de la concession de deux nouveaux Quais d'apports volontaires.
- Répercussion dans le tarif de l'absence de défiscalisation du Casier C
- Répercussion du montant cautionné des garanties financières mobilisées.
- L'impossibilité de l'implantation de la plateforme de compostage des déchets verts sur le site de Ducos

3.4. Relations sociales

Un droit de retrait des salariés a été exercé sur les sites de DUCOS, Gadji et du Mont-Dore les 21 et 22 septembre 2016.

3.5. Faits marquants et incidents

3.5.1 Ducos

Les évolutions techniques sont reprises au point 3.1.2. Aucun fait marquant n'est à signaler et aucun incident n'a été déclaré en 2016 sur ce site.

3.5.2 Gadji

Les faits marquants de ce site sont repris dans le chapitre 7 de l'annexe 2.

Les incidents sont repris à l'annexe 15 et détaillés dans le chapitre 4.1 de l'annexe 2.

En résumé, 2 incidents techniques sont enregistrés en 2016 :

- 1 Déclenchement du portique de détection de radioactivité.
- 1 Défaut d'étanchéité de la vanne à guillotine du bassin des eaux pluviales.

L'ensemble de ces incidents est considéré comme techniquement sous contrôle à ce jour.

Plusieurs appels  l'hôtel Rivland concernant les odeurs sont notés au cours de l'année, impliquant la mise en fonction de l'unité de désodorisation.

Enfin, il est important de signaler que la source radioactive découverte en 2014 et isolée est encore présente sur le site avec les deux autres sources radioactives isolées depuis 2012 dans l'attente d'un traitement.

3.5.3 Mont-Dore - La Coulée

Aucun fait marquant n'est à signaler et aucun incident n'a été déclaré en 2016 sur ce site.

3.5.4 QAV de PK5 et de Magenta

En Mars 2016, les premières intrusions ont débuté, la société de télésurveillance CTS a envoyé des rondiers systématiquement.

En Avril 2016 il y a eu des intrusions et des vols dans la borne de vêtements et dans le local DEEE les 13, 14, 15, 25 et 26 Avril, des cadenas ont été placés et des rondes aléatoires ont été mise en place du 19 au 21 Avril.

Rapport annuel d'activité - 2016

En Mai 2016, dans la nuit du 3 au 4, la clôture a été endommagée, la porte du bureau des agents fracturée, les casiers des agents également, le téléphone a été volé ainsi que des outils. Une plainte a été déposée. Une tentative d'effraction a eu lieu dans la nuit du 4 au 5. Un agent de gardiennage a été mis en place du 5 au 9.

En Juillet 2016 des individus ont vandalisé le QAV dans la nuit du 25.

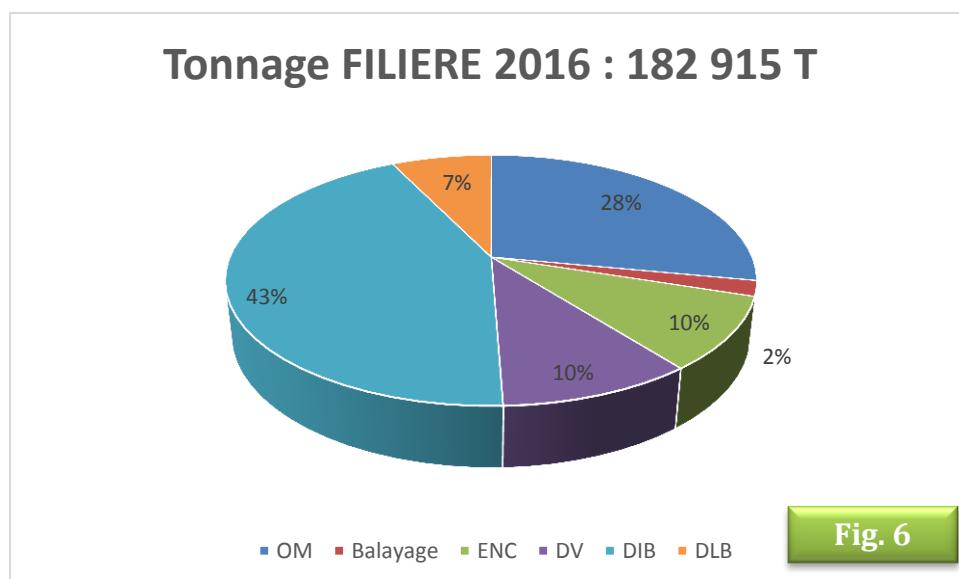
En Août 2016 des individus ont tenté à plusieurs reprises de fracturer la porte du bureau, le 31 Août le bureau a été vandalisé, le compte-rendu d'infraction est en pièce jointe.

En Septembre 2016 des individus se sont introduits sur le site le 06 Septembre et le 7 Septembre et ont saccagé le site, les photos et relevés d'alarme sont en pièces jointes.

La CSP a mis en place avec la Mairie de Nouméa un agent de sécurité de la société MNC depuis le 7 Septembre 2016, toute la semaine, de 18H à 7H, pour une période d'essai de 5 mois. Depuis, les dégradations et tentatives d'intrusion ont stoppé.

3.6. Flux entrant et sortant de déchets

3.6.1 Tonnages traités par la filière



La filière a traité 182 915 tonnes de déchets en 2016, ce qui représente une légère hausse des apports par rapport à l'année précédente (778 t).

Les déchets liquides biodégradables montrent une légère hausse (381 t), plus marquée sur les OM (2 845 t). Les DIB connaissent une diminution au profit de la valorisation.

Rapport annuel d'activité - 2016

Evolution des tonnages 2015 - 2016

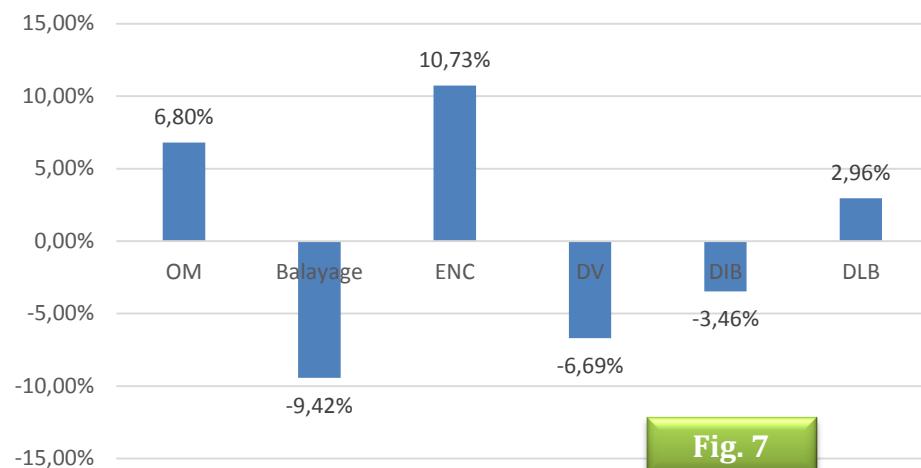


Fig. 7

- Les OM correspondent aux tonnages collectés en porte à porte (50 996 t), et aux déchets valorisés des QAV (3 766 t) soit un total de 54 763 tonnes. Le tonnage des OM présente une augmentation de 6,8% comparativement à l'année précédente (contre une diminution de -2,9% entre 2014 et 2015).

- Pour rappel les OM collectés en porte à porte intègrent les tonnages du SIVM Sud mais aussi ceux de Yaté qui ont également connu une forte baisse (-16,3%).

- Les encombrants et déchets non valorisables présentent une évolution de +10,7% qui peut être pour partie liée au fonctionnement des deux QAV de Nouméa.

Rapport annuel d'activité - 2016

- Le tonnage de déchets verts valorisables est en baisse avec - 6,7% par rapport à 2015.
- Les déchets industriels banals incluent les cendres sèches. Le tonnage des DIB a connu une légère baisse (-3,5%) soit près de 3 000 tonnes de déficit.
- Les tonnages de déchets liquides biodégradables sont en hausse avec 13 280 tonnes réceptionnées en 2016 (+3 %).

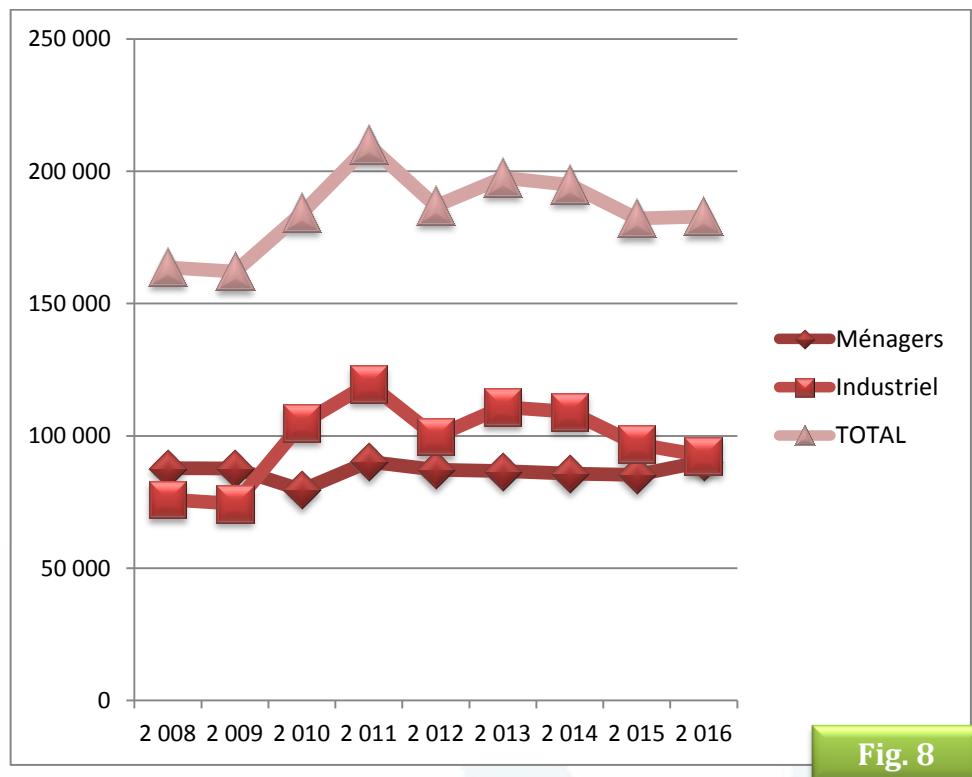


Fig. 8

3.6.2 Répartition des tonnages par commune SIGN

Le tonnage présenté ci-dessous reprend le tonnage issu du gisement ménager, à savoir :

- Ordures Ménagères (OM) collectées
- OM apportées au QAV
- Résidus de balayage et déchets de plage collectés
- Encombrants (ENC) collectés
- ENC apportés au QAV
- Déchets Verts (DV) collectés et apportés au QAV.

Rapport annuel d'activité - 2016

Tonnage ménager par commune 2016 - 79 940 T

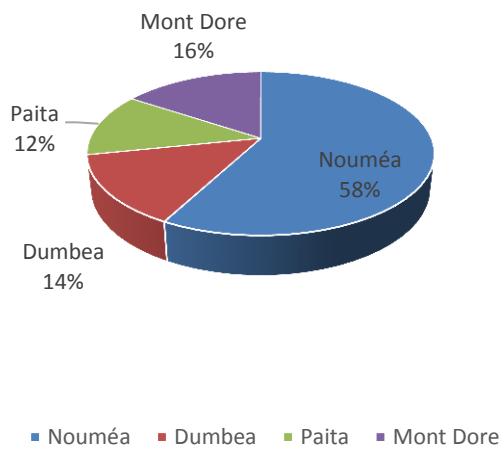


Fig. 9

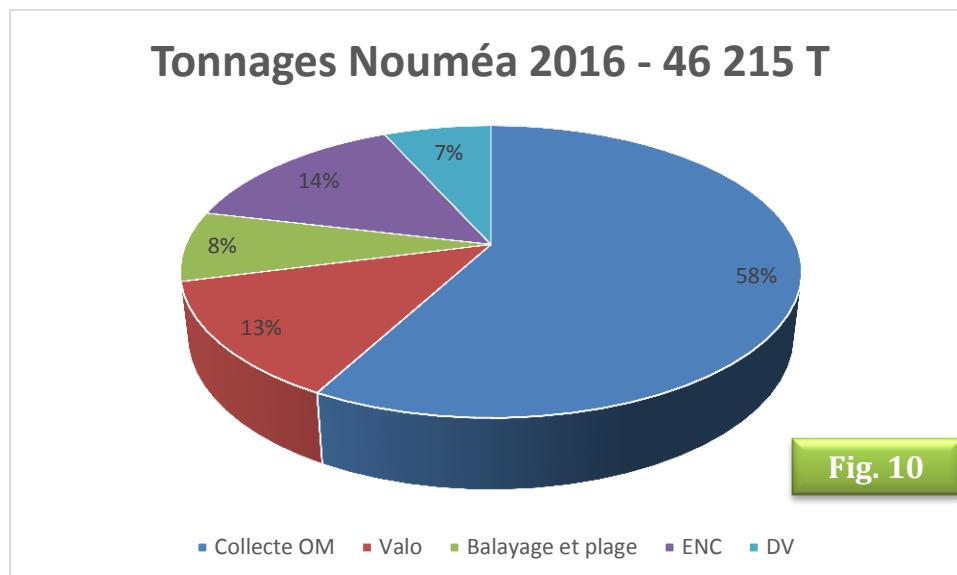
Le tonnage global affecté au SIGN est stable par rapport à 2015 (-0,7 %). Malgré une hausse significative en 2011, avec la prise en compte d'un phénomène climatique aléatoire, les tonnages du SIGN sont en baisse depuis de 2012 et confirment une évolution à la baisse observée sur les 8 dernières années.

Concernant la répartition des tonnages entre les communes, il apparaît une relative constance dans les résultats, Nouméa représentant 58% des tonnages.

Rapport annuel d'activité - 2016

3.6.3 Détails par commune

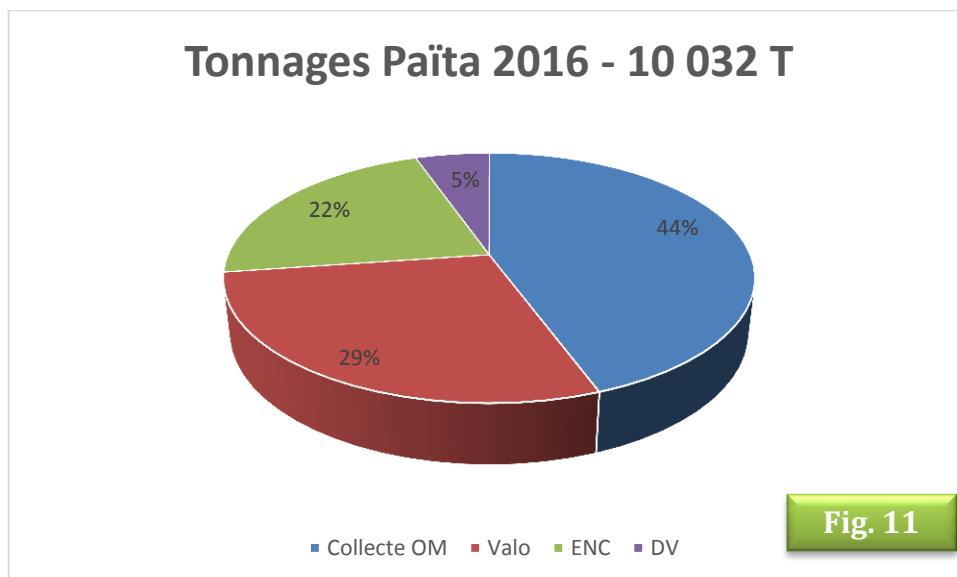
3.6.3.1 Nouméa



Les tonnages de Nouméa sont en légère baisse de 3,1% par rapport à 2015. Cette baisse étant essentiellement due à un recul des tonnages des OM (-2,8%). On note toutefois une légère progression des tonnages des encombrants (+1,6%) et notamment la part des encombrants apportés aux QAV.

Rapport annuel d'activité - 2016

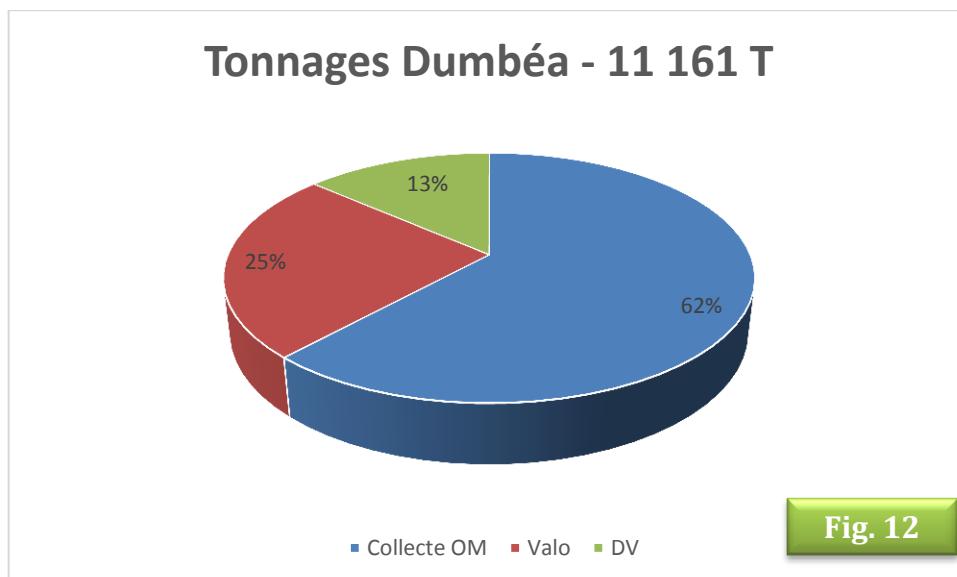
3.6.3.2. Païta



Les tonnages de Païta sont hausse par rapport à 2015 (+6,3%). On note toutefois une évolution des tonnages encombrants (+1,3%). Les OM restent relativement stables (+1%).

Rapport annuel d'activité - 2016

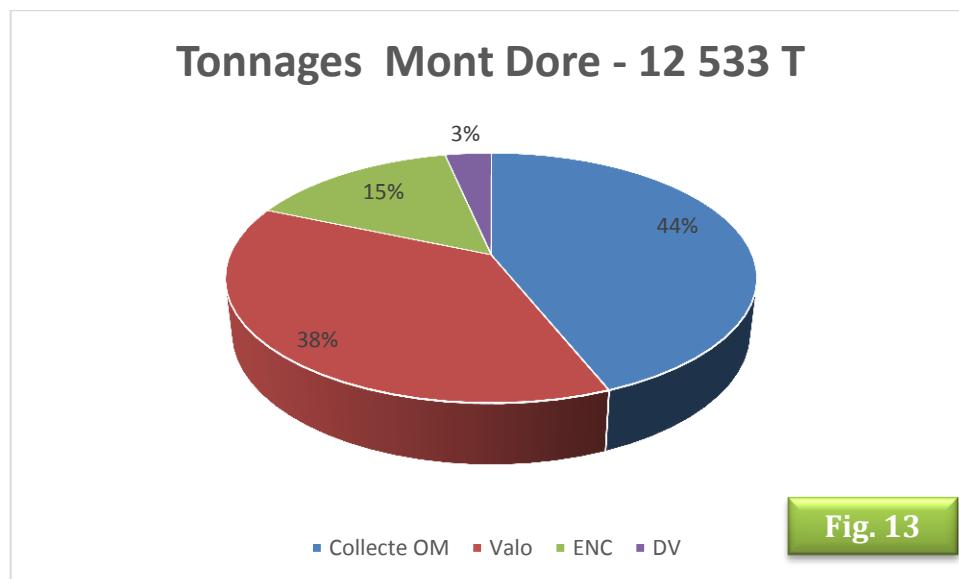
3.6.3.3. Dumbéa



Les tonnages de Dumbéa sont stables en 2016 (-1,5%). Les OM sont en légère augmentation (+4,3%).

Rapport annuel d'activité - 2016

3.6.3.4 Mont Dore

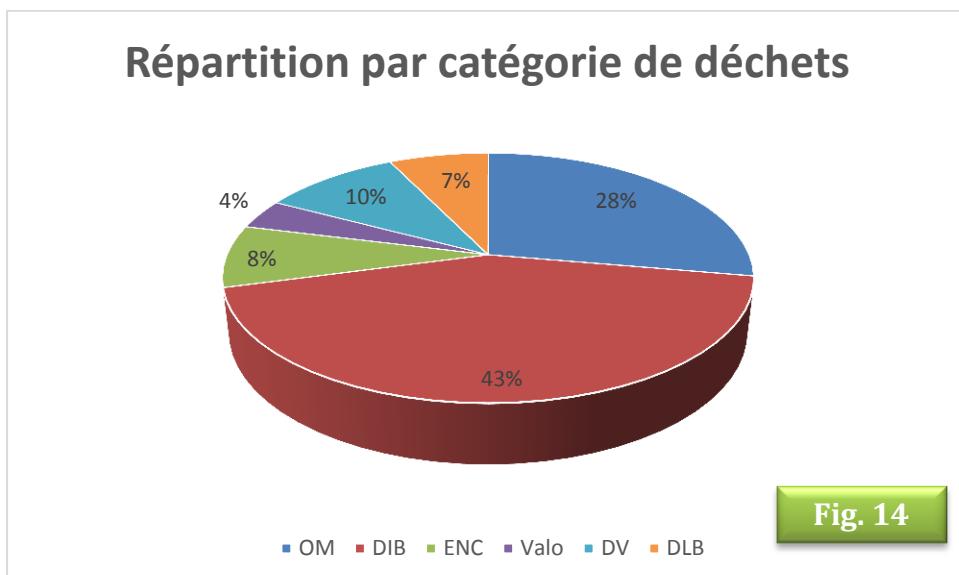


Les tonnages de la Ville du Mont-Dore sont en hausse (+4,1%) par rapport à 2015. Par catégorie de déchets, on observe une stabilité des tonnages d'OM (+0,1%).

Rapport annuel d'activité - 2016

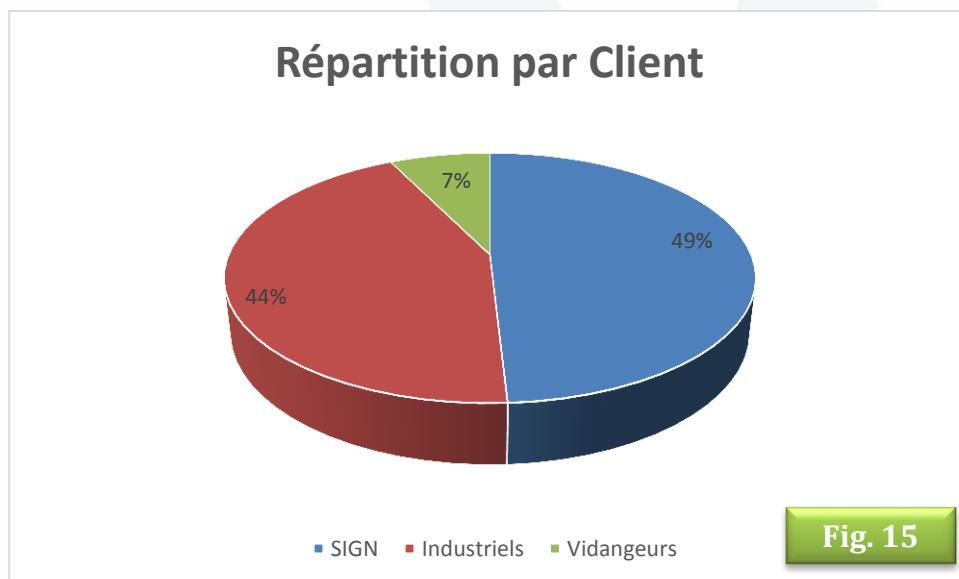
3.6.4 Détails par répartition

3.6.4.1. Répartition par catégorie de déchets



Tendance à la hausse des DLB de l'ordre de 3% par rapport à 2015 et représentent une hausse de près de 400 tonnes. Il est possible de constater que la répartition de ces apports par catégorie de déchets est quasiment similaire à l'année précédente.

3.6.4.2. Répartition par client



Répartition des tonnages SIGN

3.6.4.3. Tonnages

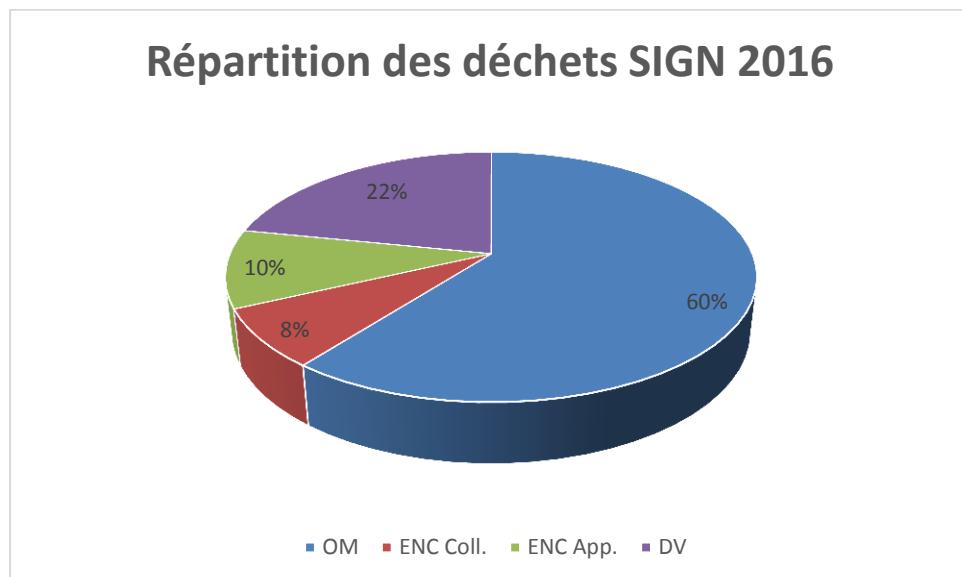


Fig. 16

La figure ci-dessus montre une répartition des déchets similaire à l'année précédente. Avec une légère augmentation des OM et encombrants collectés de l'ordre de 5000 tonnes, et un recul des déchets verts et des encombrants apportés de l'ordre de 3000 tonnes.

Après avoir connu une baisse significative en 2012, les tonnages d'encombrants collectés sont repartis à la hausse mais sans pour autant atteindre les niveaux des années précédentes.

Les figures des pages suivantes reprennent les tonnages du SIGN par catégorie et par type. Il est ainsi possible de constater les tendances suivantes :

- Housse du tonnage des OM collectés (+7%),
- Stabilisation des tonnages des DV
- Stabilisation des encombrants (collectés et en apports),
- Augmentation des tonnages globaux SIGN de l'ordre de 1700 t

Rapport annuel d'activité - 2016

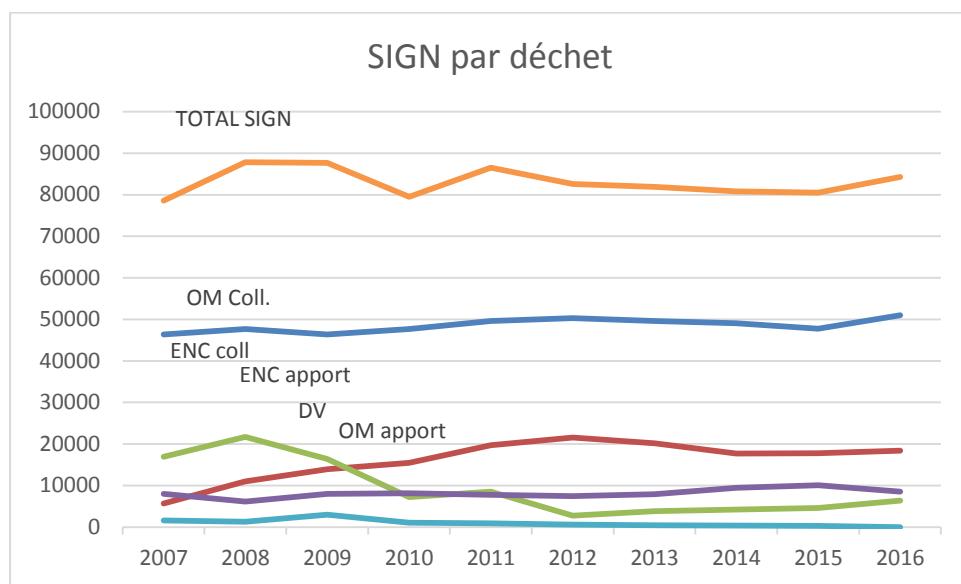


Fig. 17

3.6.4.4. Statistiques et tendances

La figure suivante montre une augmentation des tonnages globaux, la courbe de tendance est toujours à la baisse.

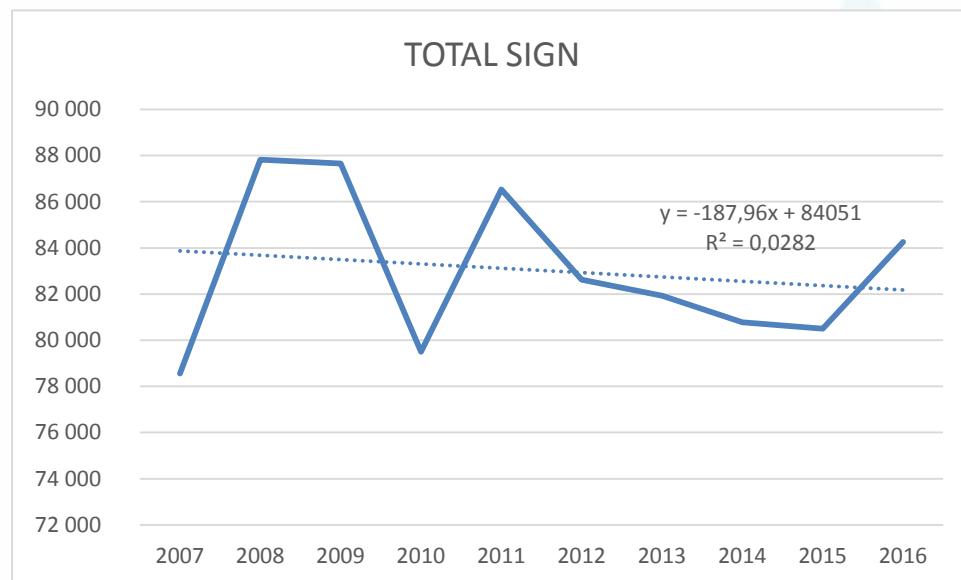


Fig. 18

La figure ci-dessus permet de déterminer une tendance à la hausse concernant les tonnages OM collectés et DV du SIGN, de l'ordre de 0,78%/an et 7,51% sur les 7 dernières années respectivement. Les tonnages d'ordures ménagères collectées sont en évolution sur la période (cf. graphique ci-dessous).

Rapport annuel d'activité - 2016

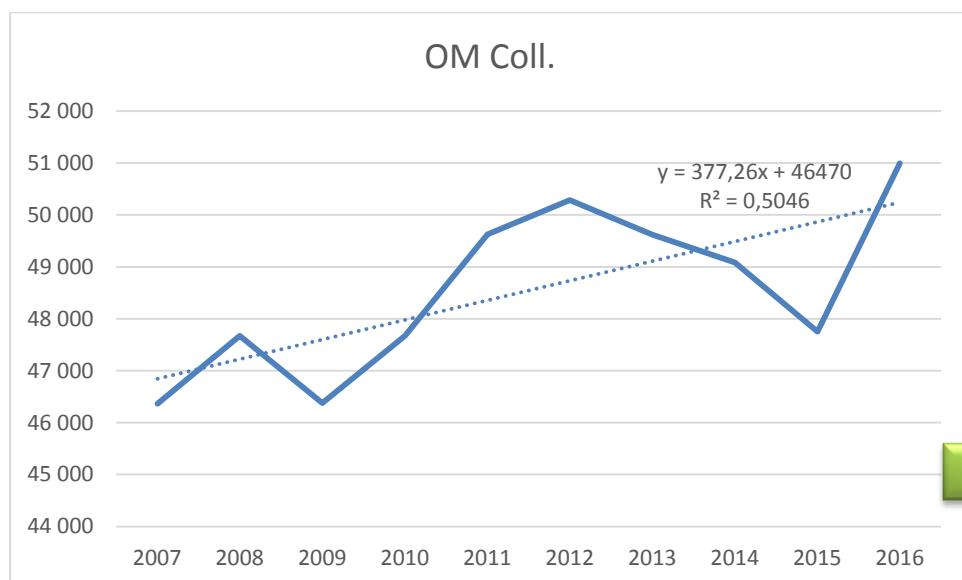


Fig. 19

La figure 19 présente les évolutions des tonnages DV traités pour le compte du SIGN, et confirme par ailleurs la tendance au transfert d'une partie des encombrants vers le déchet vert.

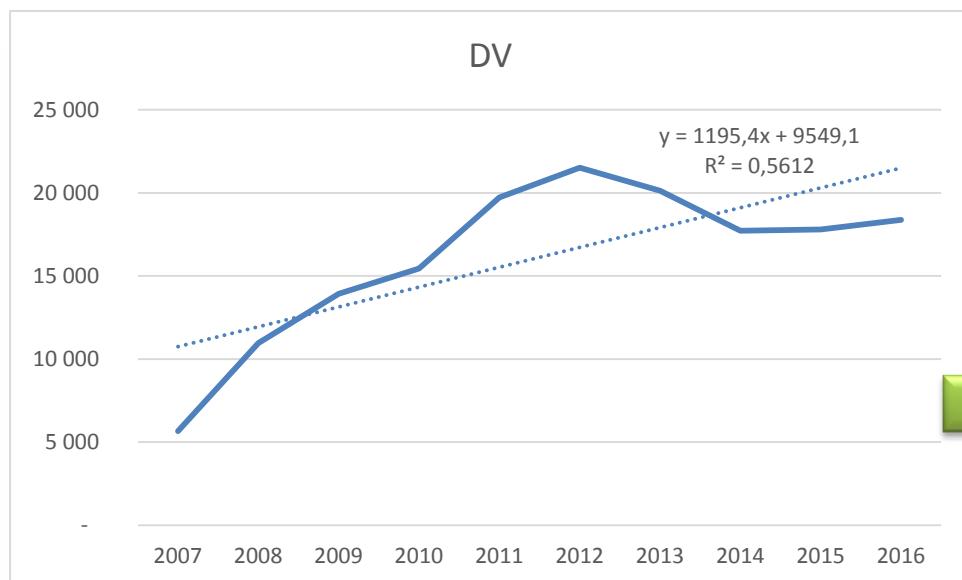


Fig. 20

Rapport annuel d'activité - 2016

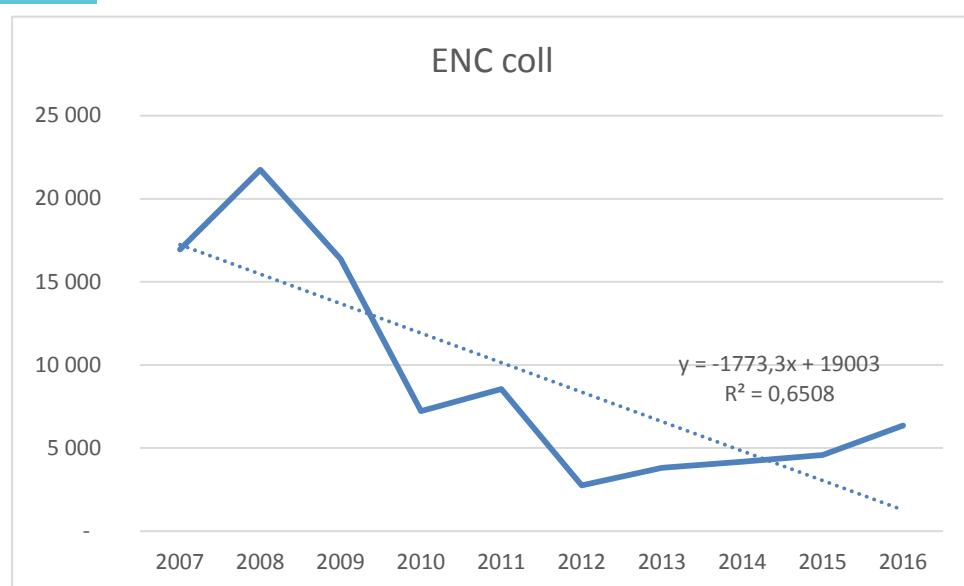


Fig. 21

Rapport annuel d'activité - 2016

3.6.5 Tonnages industriels

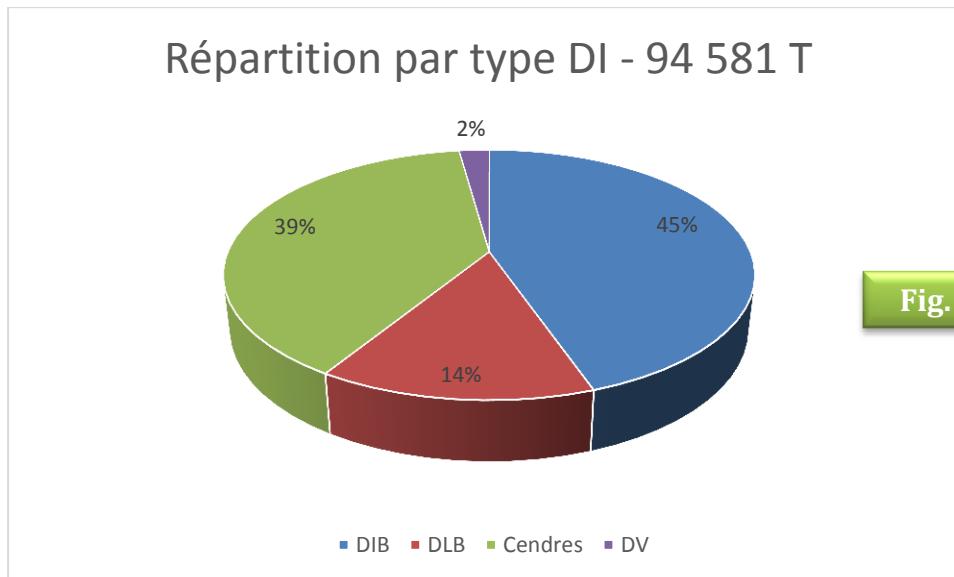


Fig. 22

Le tonnage des Déchets Industriels (DI) a continué à chuter avec 2 317 tonnes de moins qu'en 2015 (-2,4%). Recul essentiellement imputable à la baisse des apports de cendres avec une perte de 2 720 tonnes (-7%).

Excepté pour les DV (+7,4%), les autres catégories de déchets ont également connu une baisse des apports. Les tonnages de déchets liquides biodégradables augmentent de 3%.

Malgré la baisse constatée, les cendres conservent un rôle significatif dans l'équilibre économique du contrat. Une dilution des gisements vers d'autres filières « concurrentes » telles que SVP Mana, SHRED'X, ou encore ECOTRANS sont toujours significatives. Si cela peut être considéré comme de la juste concurrence pour les filières dites industrielles (nonobstant l'obtention d'autorisation). Elle devient plus problématique, au regard du contrat de concession sur les filières ~~mergères~~ et nécessite que des mesures soient prises en liaison avec le SIGN et les communes.

La répartition des tonnages a légèrement évolué du fait d'une baisse enregistrée sur les tonnages industriels. Toutefois, le poids de ces derniers en terme de tonnages et encore plus en terme de chiffre d'affaire (au regard notamment des prix plus faibles mais aussi des abondements et quotes-parts versés au titre du contrat de concession au concédant) reste prépondérant.

Rapport annuel d'activité - 2016

3.6.6 Tonnages répartis par type de traitement

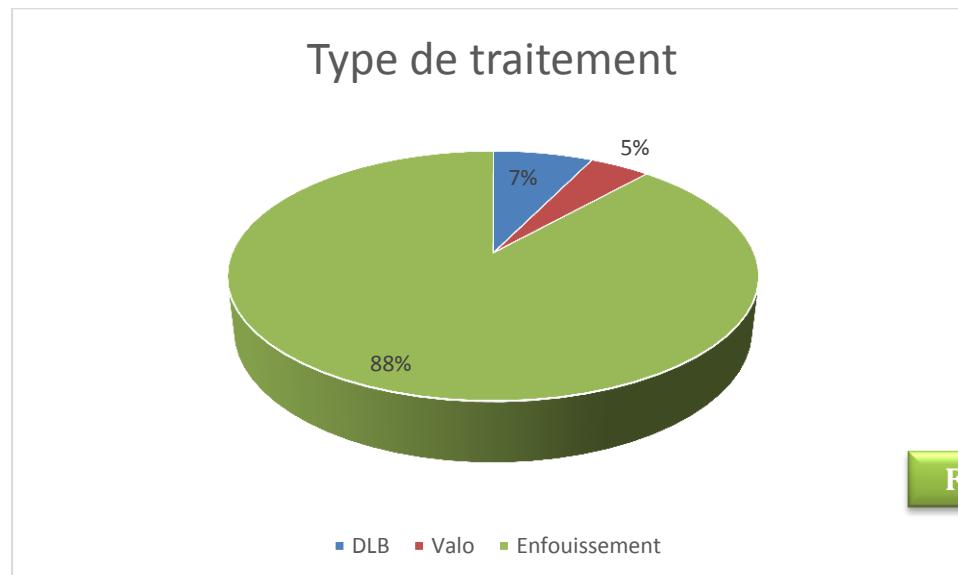


Fig. 23

En 2016 (voir figure 23), près de 88% des déchets reçus sur les sites de CSP ont été stockés. 7% ont suivi la filière de traitement des déchets liquides biodégradables et 5% ont été valorisés.

3.6.7 Tonnages valorisés

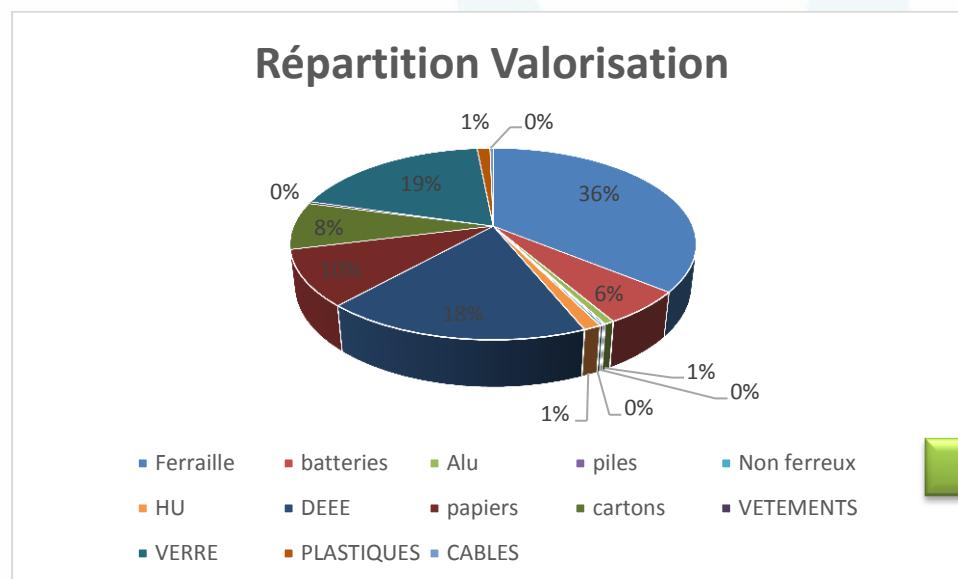


Fig. 24

Après avoir mis en exploitation un outil performant, conforme à l'état de l'art en la matière et respectueux des normes environnementales en vigueur, permettant de gérer de

Rapport annuel d'activité - 2016

façon la plus adaptée au territoire les gisements de déchets non dangereux et plus particulièrement ceux du périmètre du Grand Nouméa, à des coûts acceptables, la CSP a mis en place et tente de pérenniser des filières de traitement alternatives (valorisation, recyclage ou traitement dédié), qu'elles soient en local, à l'export, en son nom propre ou en association, afin de répondre aux objectifs de la Province Sud en terme de performance environnementale.

Ces filières doivent évidemment respecter à leur tour les normes et être à des coûts économiquement acceptables, tant pour l'usager particulier que pour l'industriel, pour qui une alternative beaucoup plus chère le retournerait à terme vers la solution initiale.

L'année 2016 a vu la mise en place d'une seule nouvelle filière de valorisation :

- La valorisation du broyat des déchets verts du Mont Dore → destination de la CDE en tant qu'engrais pour les cultures non destinées à la consommation animale et humaine.

Les autres filières de valorisation sont : 

- Ferrailles : valorisation matière à l'export
- Non ferreux : valorisation matière à l'export
- Aluminium : valorisation matière en local (ETV)
- Huiles usagées : valorisation énergétique en local (SLN)
- Batteries : valorisation matière à l'export
- Piles : valorisation matière à l'export
- DEEE : valorisation matière à l'export
- Vêtements : réutilisation en local (Croix-Rouge) 
- Verre : valorisation matière en local (RECYVERRE)
- Plastiques : valorisation matière à l'export
- Papiers et cartons : valorisation matière à l'export
- Pneumatiques usagés : valorisation énergétique à l'export
- Recyclables des QAV (Plastiques, cannettes, JRM et cartons par SAEML Mont Dore)



3.7. Compte rendu des contrôles obligatoires

3.7.1 Gadji

Le recueil des analyses réglementaires et leur interprétation, ainsi que le rapport de suivi annuel sont présentés en annexe 2 du présent document. (Nota : Les annexes du rapport annuel réglementaire sont reprises en format électronique sur clé USB jointe).

Les conclusions montrent des résultats conformes au seuil de rejets, hormis un dépassement du paramètre MES sur les eaux en sortie de la déchetterie avec une valeur de 151 mg/l en janvier 2016 pour une valeur limite de rejet à 100 mg/l . Ce dépassement s'explique notamment par une présence d'un dépôt terreux important et de la végétation.

3.7.2 Gadji (ancien CET réhabilité)

Le document attestant des contrôles réalisés est présenté en annexes 12 et 13. Les résultats montrent une incompatibilité des effluents collectés avec leur rejet au milieu naturel uniquement pour le paramètres AOX et métaux totaux. Ces lixiviats sont donc toujours transférés dans le bassin de prétraitement du site afin d'être traités par osmose inverse.

3.7.3 Ducos

Les documents présentés en annexes 6 et 7 synthétisent l'ensemble des contrôles effectués sur le site de Ducos, tant concernant les obligations réglementaires du CTTV, que celles de l'ancien CET.

3.7.3.1. Cas du CET réhabilité

Il semble qu'il y ait une amélioration de la qualité globale de l'effluent puisque, tout comme en 2015, aucun dépassement de seuil réglementaire n'est constaté cette année. Concernant les piézomètres, au cours de l'année 2016, peu de variations des niveaux sont observées, certainement du fait de la diminution des fréquences de mesure, désormais semestrielles. Sur les deux campagnes, les niveaux sont restés du même ordre de grandeur.



Vue 8

Concernant le suivi des eaux de mer autour du CET au cours de l'année 2016, les seuils utilisés comme références sont dépassés sur le paramètre manganèse sur les trois stations lors des deux campagnes. On observe également un dépassement du paramètre fer sur l'ensemble des stations en décembre. Le paramètre nickel dépasse également le seuil sur M2 en août et sur M1 et M2 en décembre. Enfin on observe, des dépassements sur les paramètres ammonium (M2 en août) et nitrate (M2 et M3 en décembre).

Aussi, les prélèvements révèlent la présence de germes mais cette tendance est moins observable en 2015 et 2016.

Enfin, concernant le point de prélèvement d'eau de surface E2 (E1 et E3 systématiquement à sec), on observe des valeurs relativement faibles sur l'ensemble des paramètres étudiés sur l'ensemble des missions et aucun dépassement des valeurs seuil.

3.7.3.2. Cas du CTTV de Ducos

Au cours de l'année 2016, peu de variations des niveaux piézométriques ont été observés du fait de la baisse de fréquence de la mesure, désormais semestrielle. Sur les deux campagnes de mesure, les niveaux sont restés du même ordre de grandeur.

La qualité des eaux souterraines est du même ordre de grandeur pour les 2 piézomètres.

Concernant le suivi des eaux de mer autour du CET au cours de l'année 2016, les seuils utilisés comme références sont dépassés sur le paramètre manganèse sur les trois stations lors des deux campagnes. On observe également un dépassement du paramètre fer sur l'ensemble des stations en décembre. Le paramètre nickel dépasse également le seuil sur M2 en août et sur M1 et M2 en décembre.

Enfin on observe, des dépassements sur les paramètres ammonium (M2 en août) et nitrate (M2 et M3 en décembre).

Enfin concernant l'UMV, la qualité de l'effluent traité s'est améliorée au cours de l'année 2016. Quelques dépassements des valeurs limites sont observés. Ce constat est toutefois largement moins important que lors des mesures effectuées entre 2012 et 2015.

3.7.4 La Coulée :

Les documents présentés en annexes 8 et 9 synthétisent l'ensemble des contrôles effectués sur le site du Mont-Dore tant concernant les obligations réglementaires du QAV que celles de l'ancien CET.

3.7.4.1. Cas du CET réhabilité

Dans le cadre de l'auto surveillance du site du Mont-Dore (arrêté n°1473-96/PS du 14 octobre 1996), la qualité des lixiviats et des eaux de mer a été analysée.

Concernant les lixiviats, aucun dépassement n'est constaté. L'ensemble des paramètres présentent des valeurs faibles et très en dessous des seuils réglementaires en 2016.

Pour les eaux de mer, les données obtenues en 2016 le paramètre nickel sur l'ensemble des stations présente un dépassement de la valeur du Queensland water quality guidelines fixée à 0,01 mg/l. Les autres paramètres sont très en deçà de celles-ci.

Nous pouvons noter une amélioration de la qualité des effluents, en effet pour le paramètre indice phénol après des valeurs faibles observées en 2014, celles de 2015 sont comprises entre 50 µg/l (MD1) et 77 µg/l (MD2). En 2016, les concentrations sont comprises entre 11 µg/l (MD2) et 13 µg/l (MD3) et donc très faibles.

3.7.4.2. Cas du QAV

Sur l'année 2016, les eaux de pluie présentent un dépassement systématique pour le paramètre entérocoque.

On constate également un dépassement des paramètres pH et température lors de la mission de février.

Concernant les eaux issues du séparateur à hydrocarbure, le paramètre entérocoque est supérieur à la valeur limite de rejet sur l'ensemble des missions de 2016. Cette observation était également valable en 2014 et 2015. Un dépassement du paramètre E. Coli est également constaté en octobre. Le paramètre MES affiche lui trois dépassements en 2016.

Enfin, le paramètre hydrocarbure dépasse le seuil réglementaire lors de la mission de décembre, ce qui est une première. Ce paramètre sera donc à surveiller lors des prochaines missions. Les autres paramètres affichent des valeurs faibles et en dessous des valeurs limites de rejet tout au long de l'année.

3.7.5 Contrôle des autorités

L'inspection des installations classées a inspecté les sites selon le calendrier suivant :

- Gadji : 20 avril 2016 et 19 octobre 2016,
- Ducos : 20 juin 2016 et 24 novembre 2016
- Mont Dore : aucune.
- QAV PK5 : 23 novembre 2016
- QAV Magenta : 17 novembre 2016

L'ensemble des comptes rendus de visite, ainsi que leurs réponses sont présentés en annexe 14.

Rapport annuel d'activité - 2016

Les réunions dites « des parties intéressées » ont permis un suivi des actions en cours et en projet par le SIGN et la DENV. Le recueil des minutes de ces réunions est présenté en annexe 15.

3.8. Travaux de gros entretien et renouvellement

L'ensemble des travaux effectués sont réalisés dans le cadre du planning d'exploitation (couverture finale des casiers B et C, fin des travaux de l'alvéole D2) et, dans le cadre de la réhabilitation (réhabilitation des fosses à boues de l'unité de traitement des matières de vidange de Ducos) ou dans le cadre de petites réparations.

4. COMPTE RENDU FINANCIER

4.1. Compte de résultat 2015/2016

Le tableau suivant synthétise les comptes annuels de 2016 et référence les comptes 2015. La Figure 26 détaille les autres charges opérationnelles pour les 2 années référencées.

Compte annuel de résultats 2016

Compte de résultat - concession de traitement des déchets de l'agglomération du Grand Nouméa (kCFP)	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015
Traitemen des déchets ménagers des usagers du syndicat (REOM)	593 159	620 291
Traitemen des déchets végétaux des usagers du syndicat (REOM)	71 880	79 664
Traitemen des déchets ménagers et assimilés des professionnels	955 938	827 596
Traitemen cendres*	687 564	776 223
Traitemen des déchets végétaux des professionnels*	13 244	11 877
Traitemen des déchets liquides biodégradables des professionnels	103 644	84 107
Vente de compost et sous-produits	-	
CHIFFRE D'AFFAIRE	2 425 430	2 399 758
Charges de sous traitance externe et produits internes	- 323 584	- 428 069
PRODUIT NET D'EXPLOITATION	2 101 846	1 971 689
Frais de personnel	- 242 195	- 252 906
Consommables	- 25 700	- 22 588
Frais d'entretien du matériel	- 131 458	- 309 324
Autres coûts de matériel (assurance, location, crédit-bail)	- 65 271	- 64 106
Autres charges opérationnelles (travaux, provisions)	- 403 112	- 501 505
Participation travaux PS/SIGN/TAP	-	
Provisions (impayés redevance)	- 66 504	- 103 950
Reprise provisions impayés	101 319	65 142
Provision intérèsement avenant 6	- 44 326	- 39 009
Amortissements	- 320 027	- 332 203
MARGE BRUTE	904 572	411 240
Frais généraux	- 464 487	- 427 342
MARGE OPERATIONNELLE	440 085	16 102
Résultat exceptionnel	-	-
EBIT	440 085	16 102
Résultat financier	- 78 535	- 51 781
RÉSULTAT COURANT	361 550	67 883
Impôt sur les bénéfices	- 80 451	
RESULTAT NET	281 099	67 883

Fig. 25

Ci-dessous le détail de la ligne « autres charges opérationnelles »

	2016	2015
Transfert charges exploitation	52 364	12 295
Matériaux enfouissement	-	524
Produits anti odeurs		
Dotation provision REM	- 82 228	- 80 988
Dotation provision Post exploit	- 31 461	12 299
reprise/Garantie financière		
Contrôle réglementaire CSDU	- 16 244	- 26 470
autres charges opérationnelles	- 231 918	- 214 017
provision Cendres		
Contrôle réglementaire		
Frais de transport	- 1 893	- 5 625
Frais d'installation batiments	- 261	- 669
Frais administratif et informatique	- 3 049	- 5 073
Autres charges	- 111 562	- 121 177
Matériel balayage et entretien	- 413	- 6 335
Frais de péage		
commissions diverses	- 517	- 1 128
Perte sur stocks et créances	24 070	- 64 093
Total autres charges opérationnelles	- 403 112	- 501 505

Fig. 26

4.2. Méthode et éléments de calcul économique

La comptabilité analytique du concessionnaire permet de gérer un compte de résultat séparé par centre de profit.

Les charges directes sont affectées aux centres de profit qui les supportent et les charges indirectes, issues des centres de coûts (frais généraux, résultat exceptionnel, résultat financier), sont réparties au prorata du produit net d'exploitation de chaque centre de profit.

4.3. Etat de variation du patrimoine immobilier

Pas de variation du patrimoine immobilier sur 2016.

4.4. Etat du programme d'investissement

Etat du programme d'investissement :

- Fin de la construction de la ferme photovoltaïque
- Mise en service de la ferme photovoltaïque en juillet 2016
- Début des travaux de couverture et de mise en place du réseau biogaz des casiers B et C
- Mise en service du casier D
- Travaux en cours de finalisation de l'alvéole D2

4.5. Autres dépenses de renouvellement

Les dépenses de renouvellement et acquisition pour 2016 :

- Aménagement du casier D pour 280,4MXPF
- Acquisition de matériel pour 5,5MXPF
- Acquisition de matériel roulant pour 2,2MXPF
- Construction de la ferme photovoltaïque pour 223,2MXPF

4.6. Inventaire des biens de retour

L'inventaire des biens de retour conformément à l'article 19 du contrat de concession se trouve en annexe 16.

4.7. Comptes prévisionnels d'exploitation

ANNEE	2017	2018*	2019*	2020*	2021*
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 566 038	1 623 535	1 672 241	1 722 408	1 774 081
Charges de sous traitance externe et produits internes	-372 462	-199 911	-203 910	-207 988	-212 148
PRODUIT NET D'EXPLOITATION	2 193 576	1 423 624	1 468 331	1 514 420	1 561 933
Frais de personnel	-251 120	-256 142	-261 265	-266 491	-271 820
Consommables	-23 040	-23 501	-23 971	-24 450	-24 939
Frais d'entretien du matériel	-304 461	-160 551	-163 762	-167 037	-170 378
Autres coûts de matériel (assurance, location, crédit-bail)	-103 956	-106 035	-108 156	-110 319	-112 526
Ammortissements des actifs	-298 120	-252 705	-239 071	-263 296	-263 296
Autres charges opérationnelles (travaux, provisions)	-266 618	-186 950	-190 689	-194 503	-198 393
MARGE BRUTE	946 260	437 739	481 417	488 325	520 581
Frais généraux	-504 843	-514 940	-525 239	-535 743	-546 458
MARGE OPERATIONNELLE	441 417	-77 201	-43 821	-47 419	-25 877
Résultat exceptionnel	0	0	0	0	0
EBIT	441 417	-77 201	-43 821	-47 419	-25 877
Résultat financier	0	0	0	0	0
RESULTAT COURANT	441 417	-77 201	-43 821	-47 419	-25 877
Impôt sur les bénéfices	-132 425				
RESULTAT NET	308 992	-77 201	-43 821	-47 419	-25 877

* Les budgets prévisionnels 2018, 2019 et 2020 prennent en compte une valorisation de 2% hors dotation des actifs et provisions
Le CA est évalué avec une hausse d'environ 3%

Fig. 27

Engagement à incidence financière

La CSP a souscrit une garantie financière à hauteur 502 941 573 CFP à compter du 1^{er} janvier 2015 et ce jusqu'au 31 décembre 2017. Le cautionnement bancaire est présenté en annexe 17.

L'objet de cette garantie est la prise en charge, en cas de défaillance avérée de la CSP, des dépenses liées à :

- La surveillance du site
- Les interventions en cas d'accident ou de pollution
- La remise en état du site après exploitation
- La surveillance et le maintien en sécurité de l'installation en cas d'évènement exceptionnel susceptible d'affecter l'environnement.





5. BILAN ENVIRONNEMENTAL

5.1. Drainage et traitement des lixiviats

Les lixiviats collectés sur le site de Ducos sont transférés pour traitement par l'osmose inverse sur le site de Gadji.

Pour le site de Gadji, l'annexe 2 reprend les données de 2016.

5 910 m³ ont été traités pour 4 870 m³ de perméats rejetés.



5.2. Drainage et traitement des biogaz

Sur le site de Ducos, le gisement de biogaz n'est pas suffisant pour que la torchère fonctionne. Ces réseaux sont donc placés sous surveillance.

La torchère en place depuis 2008 sur le site de Gadji, a été mise en fonctionnement pour la première fois en juillet 2014 à l'issue des travaux du réseau de dégazage du casier A et de son raccordement à la torchère. Réglée aux alentours de 400 Nm³/h et une teneur d'environ 43% de méthane pour une température de combustion de 1100 °C. En 2016, les valeurs de débit et de teneur en méthane sont restées équivalentes à ces dernières (réseau stable).

5.3. Consommations

En Août 2016, la CSP a arrêté la mise à disposition de l'aire de lavage pour le lavage des bennes à ordures ménagères de collecte du titulaire du contrat de collecte de la Ville de Nouméa permettant une diminution des consommations d'eau sur Ducos. De plus, la consommation électrique de Ducos est globalisée, car refacturée au forfait à l'occupant désigné pour l'année.

5.3.1 Eau

- Ducos : 9 269 m³, en diminution par rapport à 2015 (-42%)
- Gadji : 2 744 m³, consommation en baisse par rapport à 2015 (-40%)
- Mont Dore : 1 645 m³, en hausse par rapport à 2015 (+68%).
- QAV PK5 : 572 m³, pas de comparaison possible (QAV ouvert courant 2015)
- QAV Magenta : 747 m³, pas de comparaison possible (QAV ouvert courant 2015)



La figure 28 reprend le suivi des consommations d'eau sur les 8 dernières années.

Les raisons des évolutions sont reprises dans les rapports précédents.

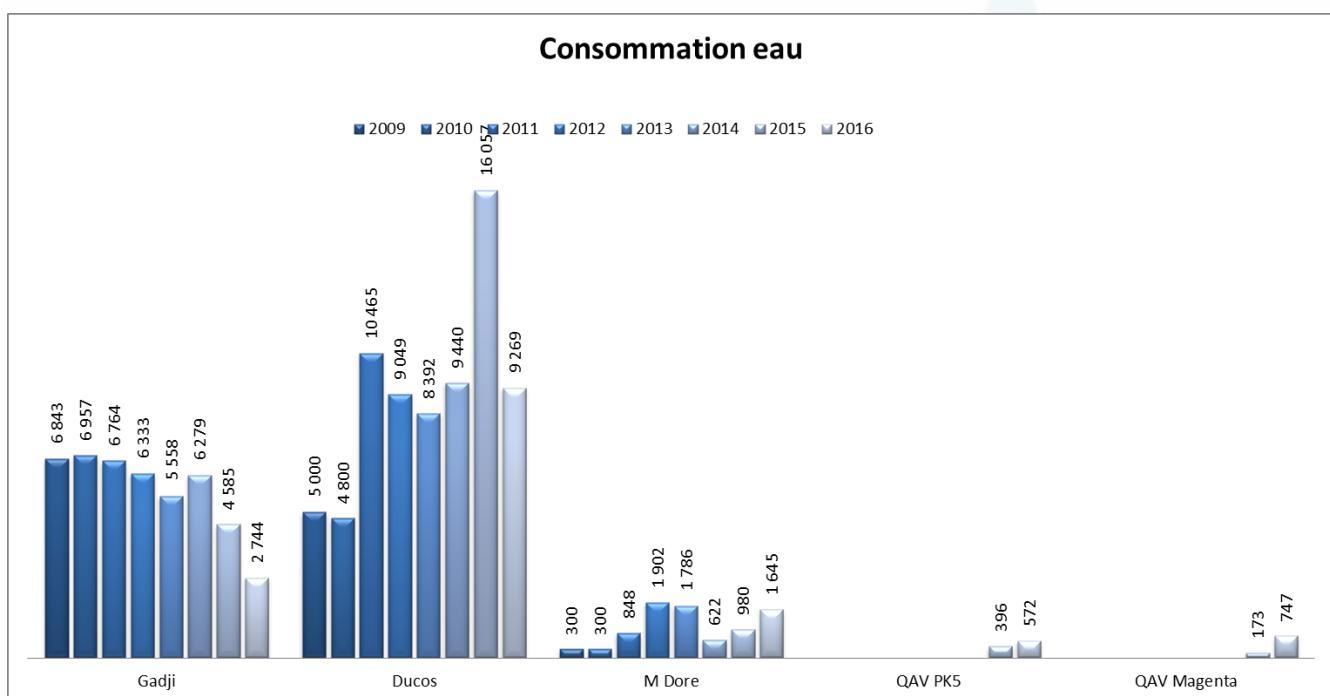


Fig. 28

5.3.2 Electricité

- Ducos : 252 261 au global, en légère baisse par rapport à 2015 (-5%)
- Gadji: 127 942 kW/h, en légère hausse par rapport à 2015 (+2%)
- Mont Dore : 16 306 kW/h, consommation en baisse par rapport à 2015 (-30%)
- Direction Générale : 44 558 kW/h, consommation en hausse par rapport à 2015 (+9%)
- QAV PK5 : 4 391 kW/h, pas de comparaison possible (QAV ouvert courant 2015)
- QAV Magenta : 4 804 kW/h, pas de comparaison possible (QAV ouvert courant 2015)



La figure 29 « consommation électricité » reprend ces données sur les 8 dernières années.

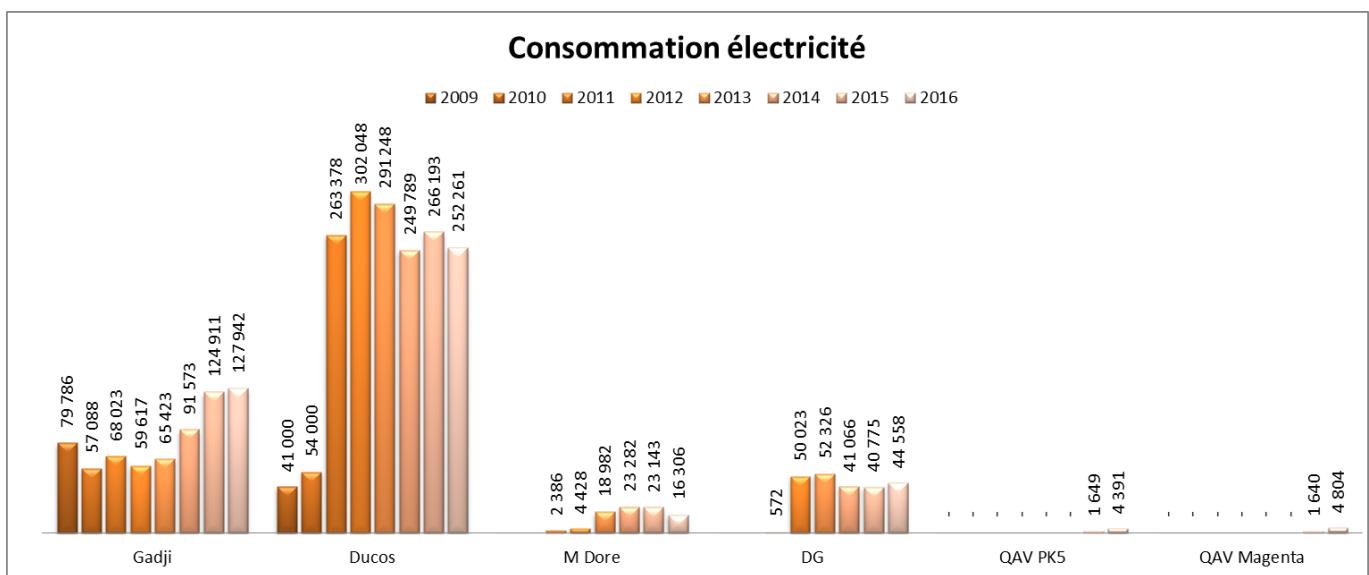


Fig. 29

5.3.3 Kilométrage parcouru

En 2016, 5 225 tours de gros porteurs (transfert en bennes à fond mouvant) ont été réalisés pour transférer les déchets depuis le CTTV de Ducos à l'ISD de Gadji à 15,94 tonnes de moyenne par rotation, soit une amélioration de 12,65% comparativement à l'année précédente (14,15 t/rotation en 2015), pour un total de 82 555 tonnes transférées et près de 230 000 kms parcourus. S'ajoutent près de 20 000 kms transférés directement en caissons depuis Ducos. Environ 45 000 kms supplémentaires ont été parcourus pour les transferts du Mont Dore, que ce soit en sous-traitance ou en interne. Il faut ajouter pour cette année 2016 les kilométrages parcourus en camions entre les QAV de PK5 et de Magenta et le site du Ducos, estimés à environ 3 000 km.



Vue 10

6. CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC

6.1. Horaires d'accueil du public

ISD de Gadji :	de 6h00 à 18h00 du Lundi au Samedi
QAV de Gadji :	de 6h00 à 18h00 du Lundi au Dimanche
Ducos QAV :	de 6h30 à 17h00 du Lundi au Samedi et de 7h00 à 17h00 le Dimanche
Ducos DEEE :	de 7h00 à 16h00 du Lundi au Jeudi et de 7h00 à 15h le Vendredi
Ducos STEP :	de 6h30 à 17h00 du Lundi au Vendredi
Ducos dock :	de 6h30 à 17h00 du Lundi au Vendredi et de 6h30 à 15h00 le Samedi. Les Lundi Mardi jusqu'à 22h00, de Mercredi à Samedi 20h00 et le dimanche jusque 17h00 pour la STAR Pacifique
QAV Mt Dore :	de 7h00 à 17h00 du Lundi au Dimanche.
Plateforme broyage Mt Dore :	de 6h00 à 14h du Lundi au Vendredi
QAV PK5 :	de 6h00 à 18h00 du Lundi au Dimanche
QAV Magenta :	de 6h00 à 18h00 du Lundi au Dimanche

Seul le 1^{er} mai est un jour de fermeture.

6.2. Réclamations

Gadji : les réclamations enregistrées à Gadji concernent uniquement les plaintes de l'hôtel RIVELAND pour nuisances olfactives. Au total 97 plaintes ont été recensées, le plus grand nombre de ces plaintes est lié à l'admission des déchets issus du sinistre du complexe

Rapport annuel d'activité - 2016

Serdis au cours du mois de mars 2016. Ces déchets essentiellement constitués de matières fermentescibles en décomposition ont généré énormément de nuisances malgré le mode opératoire spécifique qui a été mis en place pour leur traitement.

Ducos : Aucune réclamation concernant l'exploitation n'a été enregistrée en 2016

Mont-Dore : Aucune réclamation concernant l'exploitation n'a été enregistrée en 2016.

QAV PK5 et Magenta : Aucune réclamation concernant l'exploitation n'a été enregistrée en 2016

Quelques réclamations ont été enregistrées au niveau de la facturation, souvent issues de mauvaises imputations au niveau du pont bascule (non transmission des actes de cession de véhicules, sous-traitance non déclarée ou erreurs de saisie). Ces plaintes sont réglées au cas par cas.

6.1. Compte rendu technique des QAV de PK5 et de Magenta

Pour rappel, ces installations n'étant pas équipées de moyens de pesée en entrée, tous les apports sont enregistrés en tant que déchets ménagers imputable au SIGN.

6.1.1 Tonnages reçus au QAV de PK5

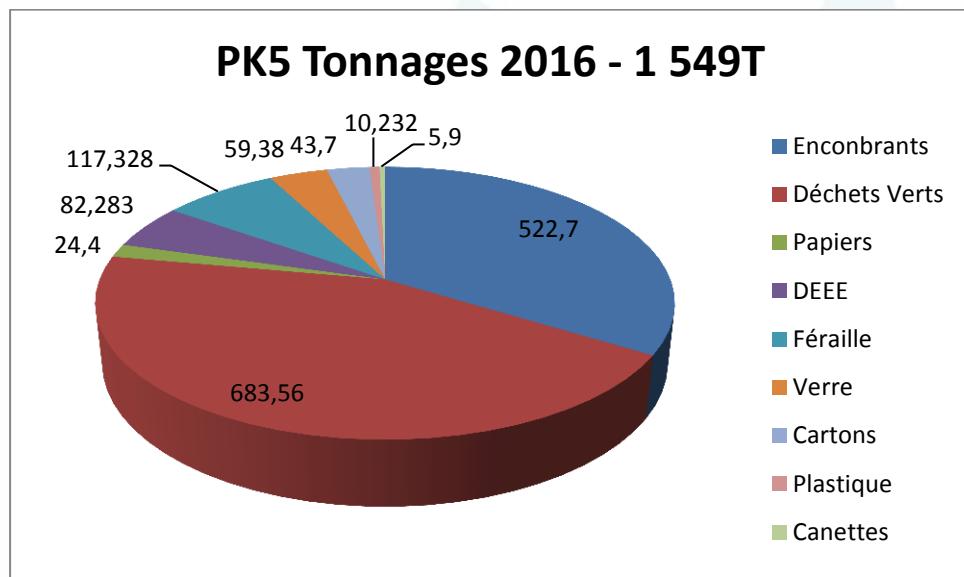


Fig. 30

Rapport annuel d'activité - 2016

Excepté les encombrants et les déchets verts orientés à l'enfouissement, toutes les autres catégories de déchets triés sont valorisées selon les filières définies au point 3.6.8 et ont représenté un total de 343 tonnes en 2016 pour le QAV de PK5 soit un taux de valorisation de 22%.

6.1.2 Tonnages reçus au QAV de Magenta

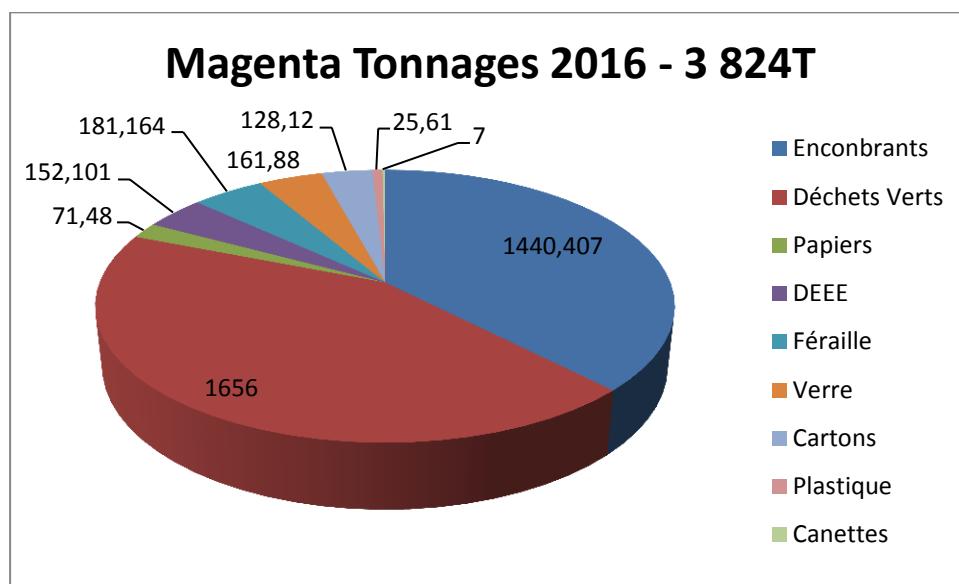


Fig. 31

Comme pour PK5, excepté les encombrants et les déchets verts orientés à l'enfouissement, toutes les autres catégories de déchets triés sont valorisées selon les filières définies au point 3.6.8 et ont représenté un total de 727 tonnes en 2016 pour le QAV de Magenta soit un taux de valorisation de 19%.

6.1.3 Fréquentation des QAV

	ANNEE 2016				
	Néa	Dbéa	Mdore	Païta	Total
QAV DUCOS	72 727	6 187	3 632	255	82 801
QAV MAGENTA	51 958	10	3	0	51 971
QAV PK5	30 397	1 420	745	153	32 715
QAV MT DORE	1 248	291	22 433	541	24 513
QAV GADJI	2 583	3 767	794	19 421	26 565
Total	158 913	11 675	27 607	20 370	218 565

Fig. 32

Rapport annuel d'activité - 2016

6.1.4 Rotations des bennes par QAV

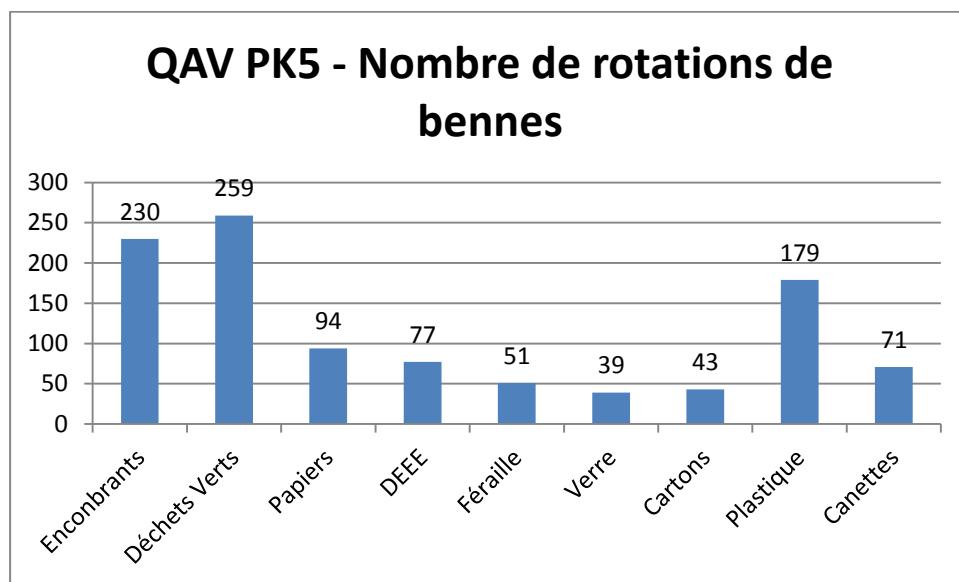


Fig. 33

Le QAV de PK5 a enregistré 1043 rotations de bennes au total en 2016 (voir Fig 33 ci-dessus).

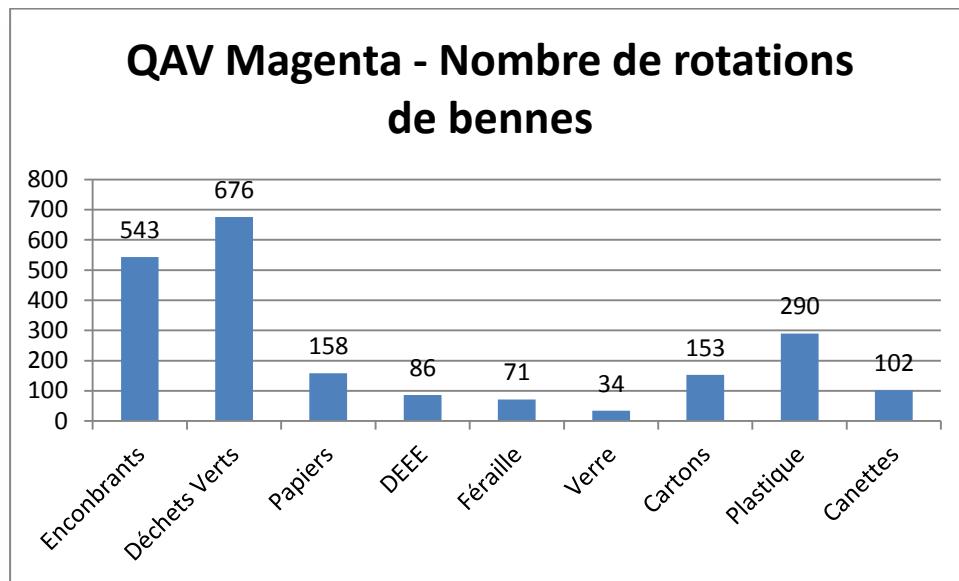


Fig. 34

Le QAV de Magenta a enregistré 2113 rotations de bennes au total en 2016 (voir Fig 34 ci-dessus).

7. DISTRIBUTION

Corps du document :	53 pages numérotées
Annexe 1 :	12 pages
Annexe 2 :	42 pages numérotées (hors annexes)
Annexe 3 :	8 pages
Annexe 4 :	3 pages
Annexe 5 :	12 pages
Annexe 6 :	81 pages
Annexe 7 :	37 pages
Annexe 8 :	93 pages
Annexe 9 :	56 pages
Annexe 10 :	24 pages
Annexe 11 :	24 pages
Annexe 12 :	9 pages
Annexe 13 :	9 pages
Annexe 14 :	31 pages
Annexe 15 :	14 pages
Annexe 16 :	2 pages
Annexe 17 :	3 pages

Diffusion des exemplaires :

1 exemplaire : SIGN

La CSP se réserve le droit de diffuser ultérieurement le présent document.

4 exemplaires : CSP.

Toute reproduction ou utilisation, partielle ou totale, de l'ensemble du document, y compris ses annexes et photos, ne pourra se faire sans l'autorisation expresse de la CSP,

Crédits photos : Studio 212 FBP pour CSP, tous droits réservés, © Photo Fred Payet

8. TABLE DES FIGURES

- Fig. 1 : Chiffres clés 2016
Fig. 2 : Tonnages traités par la CSP (hors cendres)
Fig. 3 : Suivi des effectifs CSP (2007 – 2016)
Fig. 4 : Evolution des effectifs et sous-traitants (2007 – 2016)
Fig. 5 : Organigramme de la CSP 2015
Fig. 6 : Répartition des tonnages traités 2016
Fig. 7. : Evolution des tonnages (2015 – 2016)
Fig. 8 : Evolution des tonnages sur 9 ans
Fig. 9 : Répartition des tonnages ménagers par commune 2016
Fig. 10 : Nouméa : répartition des tonnages 2016
Fig. 11 : Païta : répartition des tonnages 2016
Fig. 12 : Dumbéa : répartition des tonnages 2016
Fig. 13 : Mont Dore : répartition des tonnages 2016
Fig. 14 : Répartition par catégorie de déchets
Fig. 15 : Répartition par Client
Fig. 16 : Répartition des déchets SIGN 2016
Fig. 17 : Evolution par déchets SIGN depuis 2007
Fig. 18 : Courbe de tendance SIGN global depuis 2007
Fig. 19 : Courbe de tendance SIGN OM collectés depuis 2007
Fig. 20 : Courbe de tendance SIGN DV depuis 2007
Fig. 21 : Courbe de tendance SIGN ENC collectés depuis 2007
Fig. 22 : Répartition par type de DI 2016
Fig. 23 : Répartition par type de traitement
Fig. 24 : Répartition de la valorisation 2016
Fig. 25 : Comptes annuels de résultats 2016 – 2015
Fig. 26 : Détail des autres charges opérationnelles
Fig. 27 : Comptes prévisionnels à 5 ans.
Fig. 28 : Suivi pluriannuelle de la consommation en eau
Fig. 29 : Suivi pluriannuelle de la consommation électrique
Fig. 30 : Tonnages QAV PK5 2016
Fig. 31 : Tonnages QAV Magenta 2016
Fig. 32 : Fréquentation des QAV 2016
Fig. 33 : Rotations de bennes QAV PK5 2016
Fig. 34 : Rotations de bennes QAV Magenta 2016

9. TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Vue 1 : Gadji – Zone en exploitation
- Vue 2 : Ducos – Ferme photovoltaïque avant construction
- Vue 3 : Ducos – Ferme photovoltaïque en exploitation
- Vue 4 : Mont Dore – Le quai d'apport volontaire
- Vue 5 : Ducos – Pont Bascule
- Vue 6 : Mont Dore - Porteur et bennes
- Vue 7 : Ducos – Benne de cartons
- Vue 8 : Piézomètre
- Vue 9 : Gadji – L'osmose inverse
- Vue 10 : Transfert en fond mouvant.

10. ANNEXES

- Annexe 1 : Extrait du contrat de concession et son avenant n°7
- Annexe 2 : Rapport annuel d'activité 2016 – DENV
- Annexe 3 : Arrêté n°425-2016/ARR/DENV du 10 mars 2016 fixant les prescriptions complémentaires à l'arrêté modifié n°915-2005/PS du 22 juillet 2005
- Annexe 4 : Arrêté n° 3277-2016/ARR/DENV mettant en demeure la CSP de régulariser la situation administrative et technique du stock historique de pneumatiques usagés
- Annexe 5 : Arrêté n° 398-2016/ARR/DENV du 3 mars 2016 portant prescriptions sur la réhabilitation et le suivi d'un centre d'enfouissement technique de la Coulée
- Annexe 6 : Rapport de suivi de la qualité de l'eau CET Ducos
- Annexe 7 : Rapport de suivi de la qualité de l'eau CCTV Ducos
- Annexe 8 : Rapport de suivi de la qualité de l'eau QAV Mont-Dore
- Annexe 9 : Rapport de suivi de la qualité de l'eau CET Mont-Dore
- Annexe 10 : Suivi annuel ICPE QAV Magenta
- Annexe 11 : Suivi annuel ICPE QAV PK5
- Annexe 12 : Rapport d'auto-surveillance CET Gadji réhabilité PV N°1
- Annexe 13 : Rapport d'auto-surveillance CET Gadji réhabilité PV N°2
- Annexe 14 : Comptes rendus de visite d'inspection ICPE et réponses pour Ducos et Gadji
- Annexe 15 : Relevé de conclusions – RPI – DENV & SIGN
- Annexe 16 : Inventaire des biens de retour
- Annexe 17 : Cautionnement bancaire